

LIVRET PÉDAGOGIQUE
DE L'ÉTUDIANT

LETTRES

Master 1 & 2

2023-2024

SOMMAIRE

Calendrier 2023-2024	3
Informations diverses & contacts	5
Contacts	5
École doctorale	5
Contrôle des connaissances	6
Équipes de recherche	7
Laboratoires	7
Enseignants susceptibles d'encadrer des mémoires	8
Structure générale du Master	12
Présentation du Master	14
Présentation et objectifs	14
Conditions d'admission	15
Parcours 1 Recherche « Littératures, Discours, Francophonies »	16
Planification des semestres	16
Description des UE	20
Parcours 2 Recherche Lettres FRAPP	23
Parcours 3 Recherche D.U. Patrimoines	25
Parcours 4 Professionnel « Métiers de la Rédaction-Traduction »	26
Parcours 5 « Master MEEF - 2nd degré - Parcours Lettres (CAPES) »	27
Équivalences	28
Conventions Erasmus, accords de co-diplomation et accords interuniversitaires	29
Séminaires proposés	30
Contenu des séminaires de recherche	31
Séminaire de méthodologie et de la recherche et épistémologie	40
Planning des séances	40
Formation à la recherche bibliographique	42
Enseignement d'Informatique appliquée la recherche (Infographie - Informatique textuelle)	43
Enseignement des langues Vivantes et F.L.E.	44
Emploi du temps	45
Liste des séminaires partenaires de l'UFR	46
Présentation de la Faculté (UFR LLSH)	47
Résultats : principes généraux	48
Vocabulaire en usage	50

CALENDRIER 2023-2024
(sous réserve de modifications)

**Réunion de rentrée
& inscriptions pédagogiques**

Mardi 19 septembre 2023

10h -12h

Présentation du Master Littératures, Discours, Francophonies par ses responsables, Sylvie Ducas et Damien Zanone, et des différents parcours de ce master par leurs responsables respectifs.

Une fiche individuelle d'inscription sera à remplir lors de cette réunion de rentrée.

La présence de toutes les étudiantes et tous les étudiants à cette réunion est obligatoire.

Calendrier

Semestre 1

Début des enseignements : semaine du 25 septembre 2023

Vacances de la Toussaint : du 27 octobre après les cours au 6 novembre 2023

Reprise des cours : semaine du 6 novembre 2023

Vacances de Noël : du 22 décembre 2023 après les cours au 2 janvier 2024 au matin

Examens : à partir du 8 janvier 2024

Semestre 2

Début des enseignements : semaine du 29 janvier 2024

Vacances d'hiver : du 16 février après les cours au 26 février 2024

Reprise des cours : semaine du 26 février 2024

Vacances de printemps : du 5 avril après les cours au 15 avril 2024

Fin des enseignements : le 3 mai 2024

Examens et soutenances :

Session 1 : à partir du 6 mai 2024

Session 2 : à partir du 24 juin 2024

Remise du projet de mémoire de Master 1 :

La date de remise de cet avant-projet est à **définir avec votre directeur.trice** et avec les autres professeurs concernés (séminaires), dans le respect des sessions d'examen.

Date butoir pour la remise du projet de mémoire de Master 1 / des dossiers (séminaires) :

Il faut toutefois compter **au moins 3 semaines avant la date butoir de chaque session** (qui est la date de transmission des notes au secrétariat, en vue de l'organisation des jurys). Tout retard de votre part entraîne des retards pour toute la promotion de Master 1/Master 2.

⇒ Projet de mémoire à remettre à la directrice ou au directeur (de mémoire) **au plus tard le 24 mai** pour la session 1 et **au plus tard le 1^{er} juillet** pour la session 2.

Soutenance des mémoires de Master 2 :

Session 1 : la **soutenance** doit avoir lieu au plus tard le **31 mai 2024** (et donc le **mémoire rendu** au plus tard le **17 mai 2024**)

Session 2 : la **soutenance** doit avoir lieu au plus tard le **18 septembre 2024** (et donc le **mémoire rendu** au plus tard le **4 septembre 2024**)

Jurys de session :

Session 1, semestres 1 & 3 : semaine du 10 mars 2024

Session 1, semestres 2 & 4 : entre le 3 et le 14 juin 2024

Session 2, master 1 : semaine du 8 juillet 2024

Session 2 master 2 : semaine du 23 septembre 2024

- **Contacts**

Co-responsables du Master Littératures, Discours, Francophonies :

Mme Sylvie Ducas, sylvie.ducas@u-pec.fr

M. Damien Zanone, damien.zanone@u-pec.fr

Pour les démarches administratives, prendre contact avec le gestionnaire administratif du master LDF :

M. Philippe Poitiers : Bâtiment I2, 1^{er} étage, bureau 110

01 45 17 11 41 / poitiers@u-pec.fr

Directeur du Département de Lettres :

M. Bernard Gendrel, bernard.gendrel@u-pec.fr

- **École Doctorale « Cultures et Sociétés »**

Le Master Lettres (M1/M2) est adossé à deux équipes de recherche (ou laboratoires) :

- le laboratoire « Lettres Idées Savoirs » (LIS, UR 4395) ;
- le Centre d'Études des Discours, Images, Textes, Écrits et Communications (CEDITEC, UR 3119) ;

Il dépend de l'École Doctorale (ED 529) « Cultures et Sociétés » :

Directrice : Mme Claire Oger (claire.oger@u-pec.fr)

Directeur adjoint : M. Jean-Paul Rocchi (Université Paris Est Marne-la-Vallée)

Site internet : <http://www.univ-paris-est.fr/ecole-doctorale-cs>

Contact : latifa.belbou@u-pec.fr

Annuaire des équipes de recherches reconnues : <http://www.u-pec.fr>

À chaque semestre, l'acquisition des connaissances est appréciée par contrôle continu et/ou par examen terminal. Il exige :

I - L'assiduité obligatoire aux TD

Au-delà de 3 absences aux séances TD d'un enseignement, l'étudiant se verra attribuer la note de 0/20 au contrôle continu pour la matière concernée, et ce, même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu.

II - Contrôle continu

Dans le cadre du contrôle continu, l'étudiant est averti en début de semestre d'un certain nombre d'exercices à réaliser dans chaque UE et/ou ECUE : exposés, devoirs à la maison, devoirs sur table etc.

→ *Tout dossier non rendu ou exercice non fait lors du contrôle continu entraînera automatiquement la note de 0/20 à cet exercice.*

III - Régime dérogatoire

Le régime dit « dérogatoire » est un régime spécial d'études, dont bénéficient les étudiants engagés dans la vie active (travailleurs justifiant d'un certain volume horaire mensuel de travail), assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante, chargés de famille, engagés dans plusieurs cursus, handicapés, ou sportifs de haut niveau.

Les étudiants justifiant de l'un de ces motifs doivent faire leur demande **au plus tard trois semaines après le début des enseignements du semestre** - et non au moment des évaluations.

Les salariés devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité.

Les étudiants inscrits à ce régime passent, le plus souvent, l'examen terminal ou la dernière épreuve du contrôle continu (selon les modalités propres à chaque ECUE/UE).

En cas d'absence à cet examen, l'étudiant sera considéré et noté comme « défaillant » à l'épreuve en question.

Il est toutefois laissé au jury toute latitude d'apprécier des situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne ...).

IV - Mise en garde relative au plagiat

Un master est une préparation à la vie professionnelle et/ou à la recherche : il implique une rigoureuse déontologie.

Par conséquent, **TOUTE FORME DE PLAGIAT (copié-collé sur internet, copie pure et simple de documents ou usurpation de la parole d'autrui sans guillemets ni respect de la propriété intellectuelle) SERA IMMÉDIATEMENT SANCTIONNÉE PAR LA SAISINE DE LA SECTION DISCIPLINAIRE.**

Le Master est adossé à deux Équipes de Recherche :

- Le LIS (« Lettres Idées Savoirs », UR 4395) ;
- Le CEDITEC (Centre d'Études des Discours, Images, Textes, Écrits et Communications).

Laboratoire du LIS

Le laboratoire LIS (« Lettres, Idées, Savoirs », UR 4395) est une équipe composée de philosophes et de littéraires menant des recherches interdisciplinaires et transséculaires. Trois grandes perspectives structurent ces recherches :

1. L'histoire des idées (de l'Antiquité à nos jours) et de ses interactions avec les sciences humaines dans le monde contemporain (philosophie politique, philosophie de la médecine, philosophie des sciences ; théories littéraires).
2. L'élaboration des discours (rhétorique littéraire et philosophique) et la poétique des genres (poésie, fable, théâtre, littérature de jeunesse, fantasy...)
3. La littérature comparée et les francophonies, qui nourrissent une spécificité forte de l'UPEC dotée d'une attractivité internationale.

Les travaux des membres de l'UR LIS s'organisent donc selon trois axes principaux :

Axe 1 : Idées : histoire et débats

Axe 2 : Poétique et rhétorique des textes

Axe 3 : Échanges culturels et francophonie

Le LIS se caractérise par une forte activité de publications et de valorisation de la recherche par des colloques et des journées d'études, dans le souci constant de croiser les approches.

Voir le site du laboratoire LIS (<http://lis.u-pec.fr>), le scoop-it « Lettres Idées Savoirs », et le compte @LISUPEC sur twitter.

Laboratoire du CEDITEC

Le Centre d'étude des discours, images, textes, écrits et communication (CEDITEC) est une unité de recherche de l'UPEC, labellisée en 1999. Le programme scientifique qui détermine ses activités vise à articuler le discursif et le social, notamment dans les champs du politique, de la santé et de l'éducation. Il se caractérise par une approche pluridisciplinaire des discours, des textes, des paroles et des images en circulation et en confrontation et une attention à leurs conditions de production et de réception. Les travaux de ses membres s'inscrivent principalement en sciences de l'information et de la communication et en sciences du langage, en dialogue avec les autres sciences humaines et sociales et les humanités médicales.

La recherche de ce laboratoire se développe autour de deux axes développés en thématiques :

Axe 1 : Étude des discours et des textes : concepts, objets et méthodes

Axe 2 : Circulation et confrontation des discours politiques et sociaux

**Enseignants susceptibles de diriger des mémoires en langue et littérature françaises,
francophones et comparées ou en langues anciennes à l'UPEC (pour l'année universitaire
2023-24)**

Laboratoires de recherche	Enseignants	Domaines
<p>Centre d'Études des Discours, Images, Textes, Écrits et Communications (CEDITEC) UR 3119 Dir. F. Sitri</p>	<p>Rossana De Angelis, Sciences du langage Théories et pratiques du texte et de l'écriture ; textes, formats et supports papier et numérique ; genres de textes ; linguistique textuelle ; sémiotique textuelle</p> <p>Émilie Née, Linguistique, statistique textuelle Analyse du discours : discours sociaux (politiques, médiatiques, militants...) ; Écrits professionnels ; Écrits et discours institutionnels</p> <p>Frédérique Sitri, Sciences du langage Analyse du discours ; énonciation ; discours rapporté ; dialogisme ; genres de discours</p>	<p>rossana.de-angelis@u-pec.fr</p> <p>nec.emilie@gmail.com</p> <p>frederique.sitri@u-pec.fr</p>
<p>Lettres, Idées, Savoirs (LIS) UR 4395 Dir. A. Raffarin & P. Séverac</p>	<p>Jeanne-Marie Boivin, Littérature médiévale Fables ésoques ; récits de voyage ; matière de Bretagne et merveilleux dans la littérature française et latine du Moyen Âge</p> <p>Sylvie Ducas, Littérature des XX^e et XXI^e siècles ; Imaginaire, statut et ethos de l'écrivain contemporain ;</p>	<p>jmboivin@u-pec.fr</p> <p>sylvie.ducas@u-pec.fr</p>

	<p>Poétique et rhétorique des textes contemporains ; Les œuvres narratives des XX^e-XXI^e siècles Les processus de consécration littéraire aux XX^e - XXI^e siècles ; Littérature et médias ; L'écrivain en culture médiatique et/ou numérique ; Les prix littéraires au cœur des industries du livre et de la culture ; Filiation, identité, ethos et écriture dans les fictions narratives contemporaines ; Du texte au livre : enjeux, acteurs et représentations</p> <p>Clément Duyck Littérature du XVII^e siècle Littérature française du XVII^e siècle ; Poésie française du XVII^e siècle ; Biographie et autobiographie à l'époque moderne ; Littérature et spiritualité à l'époque moderne</p> <p>Claire Fourquet-Gracieux, Stylistique Stylistique ; rhétorique (ethos, éloquence royale) ; formes versifiées (le vers lyrique dans le théâtre classique, la concurrence entre prose et vers) ; polyphonie ; réécriture (paraphrase, traduction, ...) ; Tristan L'Hermite ; Pierre Corneille ; Sophie Divry</p> <p>Stéphanie Genand, Littérature française du long XVIII^e siècle (1700-1820) Lumières ; littérature et passions, morale, anthropologie, philosophie ; la question du mal ; la naissance de la démocratie ; l'écriture</p>	<p>clement.duyck@u-pec.fr</p> <p>claire.fourquet-gracieux@u-pec.fr</p> <p>stephanie.genand@u-pec.fr</p>
--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p>féminine, les études de genre ; biographie et expression de soi</p> <p>Bernard Gendrel, Littérature du XIX^e siècle Chateaubriand, Balzac, Flaubert, Huysmans ; Roman réaliste ; Littérature et religion ; Théorie littéraire</p> <p>Marie-Madeleine Huchet, Littérature médiévale Édition de textes</p> <p>Élisabeth Le Corre, Littérature du XX^e siècle Œuvre de François Mauriac ; Littérature et catholicisme ; Statut de l'écrivain catholique ; Théâtre des XX^e et XXI^e siècles ; Théâtre de vaudeville et de boulevard littéraire (Anouilh, Bourdet, Guitry, Dorin...) ; Présence des médias et intermédialité dans le théâtre</p> <p>Yolaine Parisot, Littératures francophones et comparées Littératures caribéennes, africaines et de l'océan Indien : littérature, histoire et politique ; poétiques de la fiction ; <i>postcolonial studies,</i> <i>gender studies,</i> intersectionnalité</p> <p>Anne Raffarin, Littérature latine humaniste (sur textes traduits) L'organisation d'un savoir sur l'Antiquité à la Renaissance ; Les idées des humanistes sur l'éducation ;</p>	<p>bernard.gendrel@u-pec.fr</p> <p>marie- madeleine.huchet@u- pec.fr</p> <p>elisabeth.lecorre@u-pec.fr</p> <p>yolaine.parisot@u-pec.fr</p> <p>anne.raffarin@u-pec.fr</p>
--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p>Le discours des humanistes sur la réception de l'Antiquité dans la littérature et les arts. La reprise de l'Antiquité et de récits antiques (mythes, histoires) dans les créations contemporaines (littérature, théâtre, cinéma).</p> <p>Damien Zanone, Littérature du XIX^e siècle La littérature française du XIX^e siècle ; Les formes de l'écriture de soi (autobiographie, journal intime, Mémoires) ; L'évolution des formes romanesques, la poétique du roman ; Les études de genre, la différence des sexes comme enjeu de discours et de représentation ; La critique littéraire, ses enjeux, son histoire ; Les rapports entre littérature et histoire</p>	<p>damien.zanone@u-pec.fr</p>
--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------

En Master 1, différents parcours possibles :

- **Master 1 Recherche** « Littératures, Discours, Francophonies (LDF) » ;
- **Master 1 « Métiers de la Rédaction-Traduction (MRT) »** ;
- **Master 1 « MEEF - 2d degré - Parcours Lettres (CAPES) »** pour les étudiants qui désirent devenir professeurs des Lycées et Collèges et passer le CAPES / CAFEP.

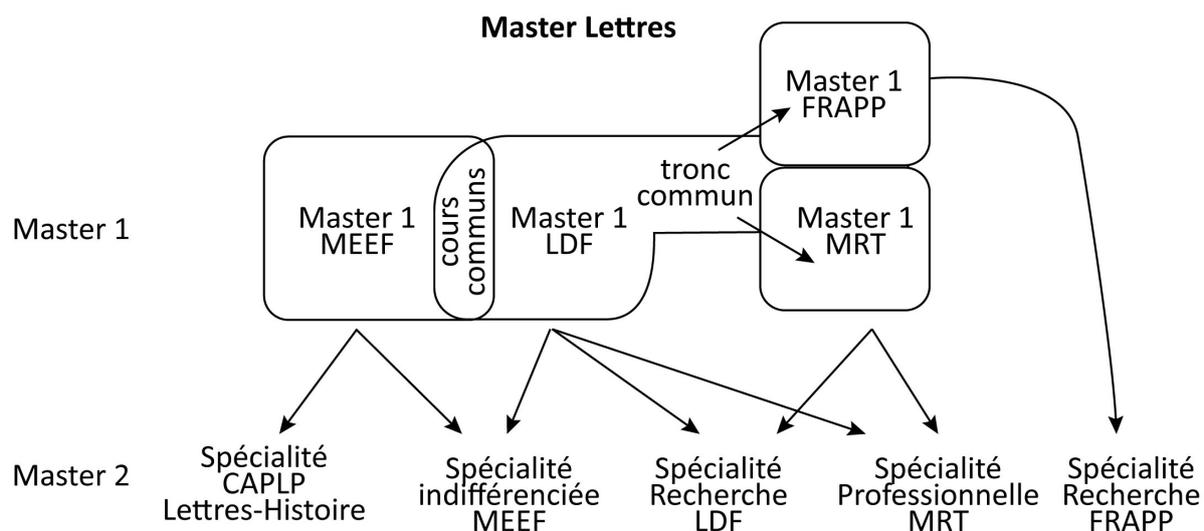
Le Master 1 « Littératures, Discours et Francophonies » (LDF) et le Master 1 « Métiers de la Rédaction-Traduction » (MRT) partagent un tronc commun au 1^{er} semestre.

En Master 2, différentes spécialités correspondantes :

- M2 Recherche « Littératures, Discours, Francophonies » (LDF) ;
- M2 Professionnel « Métiers de la Rédaction Traduction » (MRT) ;
- M2 « MEEF - 2d degré - Parcours Lettres (CAPES) » (MEEF).

À noter qu'en M2, nous avons une co-habilitation avec l'université de Paris 13-Nord, pour une spécialité d'enseignement en Lycée professionnel Lettres, Histoire et Géographie.

Le schéma suivant permet de voir comment s'établit la logique de notre formation, fondée sur des parcours en M1 et des spécialités en M2 :



Le M2 professionnel « MRT » (*voir le livret pédagogique correspondant*) se présente comme une alternative au M2 Lettres Recherche « LDF », ou une possibilité de poursuite d'études après le M2 Lettres Recherche.

Les M1 et M2 MEEF - 2nd degré - Parcours Lettres (CAPES) préparent au CAPES de Lettres Modernes. *N.B. : il est possible de passer d'un parcours MEEF (M1) à une spécialité Recherche (M2 LDF), sous réserve de l'accord du jury du Master Lettres, et inversement, de passer d'un parcours LDF (M1 ou M2) à un M2 MEEF sous réserve de l'acceptation du dossier sur e candidat.*

Suppléments au diplôme de master

Parcours FRAPP

Le Master Littératures, Discours, Francophonies, est inscrit dans l'École Universitaire de Recherche du Grand Paris FRAPP - « Francophonies et Plurilinguismes : Politique des langues » et a ouvert un second parcours recherche, intitulé « Lettres FRAPP ». Ce parcours propose un programme interdisciplinaire de formation à la recherche en Master et en Doctorat.

Diplôme Universitaire « Patrimoines »

Le Master Littératures, Discours, Francophonies propose en supplément au diplôme un Diplôme Universitaire (D.U.) « Patrimoines ». Dans le cadre de ce programme de recherche, la notion de patrimoine sera examinée depuis les origines du mécénat et dans des champs disciplinaires complémentaires : bibliothèques, musées, archives, création de nouveaux patrimoines, conservation numérique du patrimoine, médiation patrimoniale.

Présentation

- 1- « Littératures, discours, francophonies » (« LDF »)
- 2- « Lettres FRAPP »
- 3- Diplôme Universitaire (« Patrimoines »)
- 4- « Métiers de la rédaction traduction » (« MRT »)
- 5- « Formation au Professorat du second degré » (« MEEF »)

Objectifs

Le Master Lettres permet aux étudiant.e.s, à la suite d'une première année de parcours commun, de s'orienter :

- soit vers une **spécialité d'initiation à la recherche en langues et littérature française (LDF)** ;
- soit vers une **spécialité en études francophones et politique des langues (FRAPP)** ;
- soit vers une **spécialité en études pluridisciplinaires des patrimoines (DU « Patrimoines »)** ;
- soit vers une **spécialité professionnelle (MRT)** commune avec les départements de langues ;
- soit vers une spécialité **Métiers de l'enseignement** : pour celles et ceux qui désirent préparer le **CAPES** et/ou avoir un **Master d'enseignement**, elles/ils peuvent continuer leur cursus, après un **parcours M1 MEEF**, par une **spécialité Master 2 MEEF**.

Si le Master LDF prépare prioritairement à des carrières académiques dans la recherche (université ou CNRS), il offre aussi des possibilités d'orientation vers les métiers de l'enseignement (supérieur ou second degré) et vers ceux de la rédaction et de la traduction, pour celles et ceux qui ne se destinaient pas à une carrière universitaire. Le cours mutualisé « Éditions numériques » participe de cette ouverture professionnelle.

Le stage en master 2 (UE 14) peut être aussi le lieu d'une expérience professionnelle d'un à cinq mois dans un secteur d'activités mobilisant des compétences acquises durant le cursus.

Enfin, le mémoire de recherche n'exclut pas de mettre en relation les littératures étudiées et l'approche d'un secteur professionnel (édition, librairie, bibliothèques, médiation culturelle...), sans renoncer aux exigences scientifiques de tout mémoire de recherche.

Conditions d'admission au Master LDF

- EN MASTER I

Pré-requis

Licence (Lettres classiques ou modernes, Communication, Sciences de l'éducation, Sciences du langage, Langues LLCE, etc.).

Si tel n'est pas le cas, un passage en commission d'équivalence est nécessaire. -> contacter le secrétariat du master (poitiers@u-pec.fr).

Pour le parcours MEEF, la licence de Lettres Modernes est fortement recommandée.

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée dans tous ces parcours.

Il est nécessaire de présenter dès l'inscription un projet de mémoire et de choisir un.e **directeur.trice** correspondant à ce projet, afin qu'en accord avec l'étudiant.e, des conseils puissent être donnés dans le choix des séminaires et dans l'élaboration de ce qui sera, **pour les étudiant.e.s des parcours LDF et MRT**, en fin de Master 1, un **projet de mémoire** d'une trentaine de pages.

Le sujet du projet de mémoire

Il dépendra des choix ultérieurs de l'étudiant.e :

- s'il/elle a déjà opté pour un **Master 2 Recherche LDF**, ce sera un sujet littéraire, stylistique ou linguistique ;
- s'il/elle envisage un **Master 2 Pro MRT**, ce peut être un sujet littéraire, stylistique ou linguistique ou un sujet ayant rapport avec le monde professionnel, de façon à maintenir une orientation ouverte ;
- pour les étudiant.e.s du **parcours MEEF**, ce sera un **mini-mémoire**, dont la soutenance aura lieu en juin.

- **EN MASTER 2, SPECIALITES 1, 2 ET 3**

Pré-requis :

Master 1 de Lettres ou équivalent (passage en **commission d'équivalence**).

L'entrée en Master 2 est soumise à l'appréciation du jury de Master, composé des professeurs qui participent à la formation (donc trois jurys).

PARCOURS 1, RECHERCHE : « LITTÉRATURES, DISCOURS, FRANCOPHONIES » (LDF)

Responsables pédagogiques : Mme Sylvie Ducas (sylvie.ducas@u-pec.fr) et M. Damien Zanone (damien.zanone@u-pec.fr)

NB : pour toute question, écrire simultanément à Mme Ducas et à M. Zanone.

Le Master Recherche est un cycle de deux années d'initiation à la recherche. La première année privilégie les enseignements, la seconde la rédaction du mémoire (une centaine de pages). Le sujet de ce mémoire est déterminé d'un commun accord entre un.e candidat.e et un.e directeur.trice de recherche. Il constitue une étape dans un parcours de recherche (puisqu'il peut préparer l'étudiant au travail de rédaction future d'une thèse) et doit donc être associé à une véritable formation scientifique. La soutenance peut avoir lieu à la session de juin ou à celle de septembre (voir la date butoir de chaque session). Le jury doit comprendre au moins deux enseignant.es dont un.e Professeur.e ou HDR. Il est fortement conseillé aux candidat.es à un contrat doctoral de soutenir à la session de juin.

Compétences visées

- Connaissances précises en histoire de la littérature, et, selon le parcours choisi, en littérature française ou générale ou comparée ou francophone ou antique (latine et/ou grecque) ou poétique.
- Maîtrise du langage oral et écrit : analyse, réflexion, démonstration, argumentation, éloquence, communication (dans des interventions lors des séminaires ou dans des colloques, et dans le Mémoire, suivi de près par le.la directeur.trice de recherche).
- Capacité de mobiliser différents types de savoirs (historiques, littéraires, scientifiques...) et de les traiter discursivement.
- Capacité d'élaborer une étude analytique complète (avec usage de l'outil informatique, une traduction en annexe, une recherche documentaire).
- Capacité d'adaptation des savoirs acquis à d'autres registres d'activité.

Types de débouchés

Le Master Lettres prépare naturellement à la recherche au sens académique (universités, organismes de recherche) et à l'enseignement secondaire.

Toutefois, d'autres secteurs (services publics et semi-publics, ressources humaines, collectivités locales, relations internationales, entreprises, secteur privé...) peuvent apprécier les savoirs et compétences d'étudiants rigoureusement formés à la recherche, et leur proposer des perspectives de carrière. Les types de carrières envisageables sont donc de plus en plus diversifiés :

- La recherche (ingénieur, chercheur, enseignant-chercheur) ;
- Les carrières parascolaires (documentation) ;
- Les métiers du livre et de la culture (édition, librairie, bibliothèques ; production, diffusion, médiation de biens culturels ; action culturelle) ;
- Les métiers de l'administration (droit, justice, vie associative, ressources humaines) ;
- Les activités en entreprises (de conseil ou de rédactionnel, par ex.) : en voie de développement.

PLANIFICATION DES SEMESTRES (12 semaines de cours par semestre)

MASTER 1 commun LDF et MRT

SEMESTRE 1

UE & ECUE	ECTS
Tronc commun aux Masters de Lettres et de Langues :	
UE1 De l'énonciation aux genres de discours	3
UE2 Langue vivante ou français Langue étrangère (FLE)	3
<i>ECUE Langue vivante</i>	3
<i>ECUE FLE (DELCLIFE)</i>	3
Master de Lettres :	
UE3 Méthodologie et épistémologie	6
<i>ECUE 1 Méthodologie de la recherche</i>	3
<i>ECUE 2 Épistémologie</i>	3
UE4 Séminaire de recherche 1	9
<i>ECUE Séminaire de recherche 1</i>	9
UE 5 Séminaire de recherche 2	9
<i>Séminaire de recherche 2</i>	9
Total des crédits du premier semestre	30 ECTS

SEMESTRE 2

UE & ECUE	ECTS
Tronc commun aux Masters de Lettres et de Langues :	
	9
UE 6 Informatique appliquée à la recherche	3
UE 7 Langue vivante ou FLE	3
UE 8 Éditions numériques	3
Master de Lettres :	
UE 9 Séminaire de recherche 3	6
<i>ECUE Séminaire de recherche 3</i>	6
UE 10 Séminaire de recherche 4	6
<i>ECUE Séminaire de recherche 4</i>	6
UE 11 Mémoire	9
<i>ECUE Avant-projet (30 pages)</i>	9
Total des crédits du deuxième semestre	30 ECTS

MASTER 2

SEMESTRE 3

UE & ECUE	ECTS
UE 12 Séminaire de recherche 5	9
<i>ECUE Séminaire de recherche 5</i>	9
UE 13 Interculturel et langue	3
<i>ECUE LV ou LV2 ou Latin</i>	3
UE 14 Valorisation de la recherche : stage, mobilité ou colloque	9
<i>ECUE Stage</i>	9
<i>ECUE Mobilité internationale</i>	9
<i>ECUE Participation à un colloque</i>	9
UE 15 Mémoire	9
<i>ECUE Première partie du mémoire</i>	9
Total des crédits du troisième semestre	30 ECTS

SEMESTRE 4

UE & ECUE	ECTS
UE 16 Séminaire de recherche 6	9
<i>Séminaire de recherche 6</i>	9
UE 17 Mémoire	21
<i>Mémoire et soutenance</i>	21
Total des crédits du quatrième semestre	30 ECTS

À propos de l'UE 14

L'étudiant choisit parmi les trois options suivantes :

- un stage
- une participation à une manifestation scientifique (colloque...)
- une mobilité internationale.

Après accord du responsable pédagogique du master LDF, le stage ou la participation à des manifestations scientifiques ou le séjour à l'étranger donne lieu à un **rapport évalué par le/la directeur.trice du mémoire.**

Stage

Il est d'une durée variable (1 à 5 mois), suppose la signature d'une convention de stage (à créer sur l'application P Stage), en accord avec le responsable pédagogique du master LDF. Il est vivement conseillé à tous celles et ceux qui visent une orientation professionnelle plutôt qu'un parcours recherche. Mais il peut constituer aussi une ouverture sur un secteur professionnel lié aux métiers de l'écrit, du livre ou de la culture pour un futur chercheur. De même, ce stage peut avoir lieu dans un laboratoire de recherche.

Participation à une manifestation scientifique

L'étudiant.e peut participer à une manifestation scientifique (colloque, journée d'étude, webinaire...) dont le sujet est en lien avec son mémoire de recherche, en accord avec son.sa directeur.trice de mémoire. Il/Elle devra dans son rapport ou compte rendu articuler soigneusement cette manifestation scientifique avec son mémoire et analyser avec précision les démarches scientifiques des intervenant.e.s ou conférenciers et conférencières ayant participé à cette manifestation.

Mobilité internationale

La mobilité internationale (d'une durée d'un semestre ou d'une année) est vivement encouragée. Après concertation avec le/la directeur.trice de recherche, l'étudiant.e sera guidé.e vers une destination utile à sa recherche. Pour savoir quelles destinations à l'étranger sont possibles, voir la liste des accords internationaux du Département de Lettres.

Afin de valider l'année de master, il est impératif de passer **toutes** les UE suivantes :

De l'énonciation aux genres de discours

L'énonciation, acte d'utilisation de la langue par un locuteur, imprime ses marques dans les énoncés produits (personnes, temps, modalités, discours rapporté, etc.). Selon les choix énonciatifs mis en œuvre, les textes s'organisent en grands ensembles, qui peuvent s'affiner en plusieurs catégories – dont le genre. Le genre de discours joue, en effet, un rôle central dans nos activités de compréhension et de production des textes. Tout ce que nous disons et écrivons est formaté selon les contraintes d'un dispositif de communication dont il faut connaître les composants, et déterminé par des contraintes externes (sphère d'activité, culture, idéologies, positions sociales, etc.). Après avoir défini ce que recouvre la notion de genre, on analysera ces composants, de façon à mieux gérer la diversité des usages de la langue selon les situations. Les TD seront consacrés à l'analyse et à la production de textes. Nous prendrons en particulier pour exemple le genre discursif et textuel de la critique dont nous aborderons les usages et les variations, dans l'espace et dans le temps, suivant les sphères d'activité, les formats et les supports (imprimé, numérique, audio...).

Bibliographie

- J.-M. ADAM, *Linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, A. Colin, 2005/2011.
- E. BENVENISTE, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1974.
- F. BOCH et F. RINCK (éds), *Énonciation et rhétorique dans l'écrit scientifique*, *LIDIL*, n° 41, 2010.
- G. GENETTE, *Palimpsestes, la littérature au second degré*, Paris, Seuil, 1982.
- D. MAINGUENEAU : *Analyser les textes de communication*, Paris, Colin, 2016.
- D. MAINGUENEAU : *Les Termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, Coll. « Points », 2009.

Éditions numériques

Le cours porte sur différents domaines et différents formats de l'édition numérique. Il se développe selon trois volets : transformation, création, diffusion. Dans un premier temps, les étudiants pourront explorer les changements à l'œuvre dans le marché de l'édition, évaluer les effets culturels et sociétaux des usages actuels du livre papier et du livre numérique, comprendre les enjeux de la mise en page et de la mise en écran, et le passage de la littérature numérisée à la littérature numérique. Dans un deuxième temps, ils pourront analyser les différents formats numériques et leurs hybridations. Dans un troisième temps, ils découvriront les différents circuits consacrés à la distribution, la circulation et la diffusion de la littérature numérique fictionnelle et scientifique. Plusieurs séances seront animées par des professionnels de l'édition numérique.

Contrôle des connaissances : un dossier thématique et la conception d'un projet sur un aspect ou une problématique des éditions numériques.

Bibliographie indicative

- Dacos, Marin & Mounier, Pierre (2010), *L'édition électronique*, Paris, La Découverte. Disponible en ligne : <https://books.openedition.org/pum/306>
- Documents issus du site du Syndicat National de l'Édition : <https://www.sne.fr/numerique-2/>

Méthodologie de la recherche et épistémologie

12 séances de tronc commun + 2 séances à la BU **obligatoires**, que l'étudiant.e valide en fin de semestre par un travail noté dont les modalités seront précisées lors de la première séance.

Ce séminaire est obligatoire pour tout étudiant de Master 1 et l'assiduité indispensable pour accéder à l'épreuve de l'examen final. Cette assiduité sera contrôlée à chaque séance du séminaire.

Cette UE consacrée à la **méthodologie de la recherche et à l'épistémologie** est assurée par les professeurs. Elle proposa une méthodologie pratique ou une approche spécifique d'un champ de recherche, de l'édition des textes anciens à l'éthique de la recherche et des sources, notamment sur internet. Depuis deux ans, la dimension méthodologique est renforcée dans le master, notamment avec l'ajout de séances sur les ressources en ligne. Ce séminaire vise à aider l'étudiant dans son projet de mémoire, dans la recherche d'un sujet, la construction d'une problématique d'étude et l'élaboration d'un corpus et d'un plan.

Une formation de recherche bibliographique obligatoire est organisée en partenariat avec la bibliothèque universitaire. Ce stage de 2 x 3 heures permet aux étudiant.e.s d'apprendre à utiliser l'ensemble des ressources traditionnelles et numériques disponibles à l'université (catalogues de bibliothèques, périodiques, bases de données spécialisées...) afin de réaliser une recherche exhaustive sur leurs sujets de mémoire et de préparer les interventions ou dossiers pour les séminaires.

Mémoire de recherche

Ce mémoire est élaboré sur les deux années de master en lien avec le directeur ou la directrice de recherche.

Choix d'un.e directeur.trice de recherche

Un.e directeur.trice sera à choisir dans la liste des Professeur.e.s, HDR et Maîtres de Conférences (*voir la liste des enseignants-chercheurs susceptibles de diriger des mémoires dans le présent livret*).

Projet de mémoire (M1) et mémoire (M2)

En master 1, un **projet de mémoire de 30 à 40 pages (au moins 70 000 signes)** doit être rendu, soit en juin, soit en septembre, au directeur ou à la directrice du mémoire.

Le mémoire de master 2 compte environ 80 à 100 pages, **soit au moins 150 000 signes, annexes non comprises**, conformes aux règles de typographie, de mise en page et à la feuille de style définies dans un document général qui sera distribué aux étudiants lors des premières séances de méthodologie de la recherche. La soutenance a lieu en fin de master 2 devant un jury constitué d'au moins deux personnes, professeur ou maître de conférences, dont le directeur/trice du mémoire.

Séminaires de recherche

Les étudiant.e.s suivent et valident 4 séminaires en master 1 et 2 en master 2. Chaque séminaire est validé selon les consignes du professeur (mini-mémoire, exposé oral, compte rendu scientifique, épreuve écrite). **L'offre des séminaires est globale pour les deux niveaux** : un même séminaire peut accueillir des étudiant.e.s de master 1 ou de master 2. Parmi les 6 séminaires obligatoires, **les étudiant.e.s doivent suivre celui de leur directeur.trice de recherche**. Ils/Elles peuvent, bien sûr, suivre des séminaires supplémentaires, non évalués, comme auditeur.trice.s libres.

Langue vivante étrangère

Les étudiant.e.s suivent un enseignement de langue étrangère, langue choisie parmi celles proposées aux étudiants inscrits à la Faculté de Lettres, Langues et Sciences Humaines (*voir p. 43 du présent livret*).

Les étudiants étrangers sont invités à remplacer l'enseignement de langue étrangère par un enseignement de français renforcé dispensé au DELCIFE (delcife@u-pec.fr). Le type de contrôle est spécifique à chaque enseignement, soit oral, soit écrit.

Il est interdit de prendre comme langue vivante la (ou les) langue(s) officielle(s) de son pays d'origine.

Informatique appliquée à la recherche (Infographie-Informatique Textuelle, ex-TICE)

Le cours comprend une approche de la bureautique de recherche ; initie à des interrogations des bases textuelles ; fournit des outils numériques pour la recherche dans les textes et les traitements plurilingues ; initie à l'infographie. L'évaluation prend la forme d'exercices et de réalisations informatiques.

Stage professionnel ou en équipe de recherche (colloques, journées d'études du LIS) et/ou séjour à l'étranger

Le cursus comptabilise la participation à manifestations scientifiques de l'étudiant.e aux journées d'études, colloques et rencontres organisées par l'équipe de recherche, ainsi que les travaux effectués lors des séjours à l'étranger ou bien lors des stages. Voir le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) au sein du SCUIO, qui a pour mission de diffuser aux étudiants une offre de stages et d'emplois variée, et d'assister les étudiants dans leur recherche de stages et d'un premier emploi.

Après accord du responsable pédagogique du master, cette participation ou ce stage donne lieu à un **rapport évalué par le/la directeur.trice du mémoire**. La durée et les dates du stage sont à définir en accord avec le responsable du master (de 1 à 5 mois). **N.B. : ce stage ne doit pas avoir lieu pendant les heures de cours**. Il peut s'étendre sur plusieurs mois consécutifs en dehors des mois de cours, ou bien s'étaler sur tout un semestre, voire plus, sous la forme d'un temps partiel (1, 2 jours par semaine ou plus), selon des modalités définies en accord avec le responsable pédagogique du master, qui en indiquera clairement la forme dans la convention de stage. Cette convention de stage est tripartite, signée à la fois par l'étudiant-stagiaire, le représentant du lieu de stage et l'UPEC (direction de l'UFR LLSH). **Aucun stage ne doit démarrer avant la signature des trois parties.**

Séminaire d'équipe obligatoire en master 2

Il a lieu toutes les six semaines environ (horaires et jours de la semaine variables : consultez <http://lis.u-pec.fr>).

Responsable pédagogique : Mme Yolaine PARISOT

Présentation

En lien avec l'École Universitaire de Recherche (EUR) du Grand Paris FRAPP « Francophonies et Plurilinguismes : Politique des langues » (ANR-18-EURE-0015 FRAPP), le Master Lettres propose un parcours « Lettres - Ecole Universitaire de Recherche Francophonies - Plurilinguismes : Politique des langues FRAPP ».

Projet innovant de formation à la recherche, labellisé et financé par le Programme des Investissements d'Avenir (PIA) de l'État, l'EUR du Grand Paris FRAPP offre un cursus interdisciplinaire d'excellence, en Master et en Doctorat, qu'elle permet d'adosser à un programme scientifique inédit sur les relations entre pouvoir et langage. En comparant les francophonies plurielles à d'autres situations de plurilinguisme, il s'agit de construire une appréhension aiguë des interactions entre politique des langues, imaginaires et enjeux géopolitiques et biopolitiques du monde contemporain. Trois axes sont privilégiés : « plurilinguisme dans les institutions et les organisations », « communautés imaginées et politique des langues », « éthique et gestion de projets interculturels ».

Admission

L'admission dans le Parcours « Lettres - EUR FRAPP » est décidée conjointement par la commission pédagogique du Master Lettres et par les responsables de l'EUR. Aux critères retenus pour l'inscription dans le Master Lettres s'ajoute la prise en compte d'un projet de recherche et de compétences (internationalisation notamment) en adéquation avec le projet scientifique de l'EUR FRAPP.

Les étudiant.e.s du Parcours « Lettres - EUR FRAPP » bénéficient d'un dispositif de contrats pédagogiques individualisés et tutorés et peuvent candidater à des bourses de stage et de mobilité internationale. L'EUR attribue également sur sélection des bourses annuelles à destination des étudiants internationaux.

Enseignements

Les enseignements du Parcours « Lettres - EUR FRAPP » comprennent des enseignements mutualisés avec le Parcours « Littératures, Discours, Francophonies » et des enseignements interdisciplinaires mutualisés avec les autres Parcours « EUR FRAPP » de l'UPEC, en Droit européen, en Histoire, en LLLCER, en Philosophie et en Science Politique.

Les enseignements interdisciplinaires FRAPP sont eux-mêmes composés :

- d'un tronc commun : cours de langues vivantes étrangères et de méthodologie de la recherche auxquels s'ajoutent le stage (qui peut être un stage en laboratoire), une université d'été et des séminaires partagés, dont un séminaire sur le plurilinguisme et les pratiques langagières proposé par l'UMR SeDyL (CNRS-IRD-INALCO) et un séminaire assuré par les conservateurs du Musée du Quai Branly ;
- de séminaires de spécialisation, interdisciplinaires ou disciplinaires, proposés au choix en fonction des trois options : « plurilinguisme dans les institutions et les organisations », « communautés imaginées et politique des langues », « éthique et gestion de projets interculturels ».

Informations sur l'EUR du Grand Paris FRAPP et descriptifs des séminaires FRAPP :

<https://eurfrapp.u-pec.fr/master>

scol.eur.frapp@u-pec.fr

Directrice de l'EUR : Yolaine Parisot, eur.frapp@u-pec.fr

Sarah Barrere, responsable administrative de l'EUR FRAPP, scol.eur.frapp@u-pec.fr

Soffia Minasian, responsable pédagogique de l'EUR FRAPP, scol.eur.frapp@u-pec.fr.

Tableau des enseignements du Parcours « Lettres-FRAPP »

SEMESTRE	UE	ECTS
S1	UE 1 De l'énonciation aux genres de discours	3
S1	UE 2 Langue vivante	3
S1	UE 3 Méthodologie de la recherche : choisir méthodologie LDF ou méthodologie FRAPP	3
S1	UE 4 Séminaire de tronc commun FRAPP « Imaginaires et enjeux biopolitiques »	3
S1	UE 5 Séminaire de recherche LDF 1	9
S1	UE 6 Séminaire de recherche LDF 2	9
S1	UE 7 Séminaire de spécialisation FRAPP	3
S2	UE 8 <i>Summer School</i>	3
S2	UE 9 Langue vivante	3
S2	UE 10 Séminaire de tronc commun FRAPP « L'Empire comme communauté imaginée »	3
S2	UE 11 Séminaire de recherche LDF 3	6
S2	UE 12 Avant-projet (30 pages)	9
S2	UE 13 Séminaire de spécialisation FRAPP	3
S2	UE 14 Séminaire de spécialisation FRAPP	3
S3	UE 15 Séminaire du Musée du Quai Branly ou Séminaire SeDyL	3
S3	UE 16 Langue vivante	3
S3	UE 17 Séminaire de recherche LDF 4	9
S3	UE 18 Première partie du mémoire	9
S3	UE 19 Séminaire de spécialisation FRAPP	3
S3	UE 20 Séminaire de spécialisation FRAPP	3
S4	UE 21 Stage obligatoire	9
S4	UE 22 Mémoire et soutenance	21

Responsables pédagogiques :
Anne RAFFARIN (anne.raffarin@u-pec.fr)
Nathalie GOROCHOV (gorochov@u-pec.fr)

Identité de la formation : dans le cadre de ce programme de recherche, la notion de patrimoine sera examinée depuis les origines du mécénat et dans des champs disciplinaires complémentaires : bibliothèques, musées, archives, création de nouveaux patrimoines, conservation numérique du patrimoine, médiation patrimoniale.

Enseignements : des cours portant sur les bibliothèques, les archives, les musées interviendront en complément de la formation à la recherche selon des rythmes aménagés de façon à ne pas entrer en concurrence avec les emplois du temps des Masters : sessions intensives dans les périodes creuses, cours en fin de semaine. L'ensemble, représentant un total d'environ 360h sur 4 semestres, sera réparti sur 4 semestres et évalué en contrôle continu.

Niveau de recrutement : recrutement des étudiants en M1 (après Licence en Lettres et Sciences Humaines ou une classe préparatoire) ou en M2 (après solide master 1 disciplinaire en Lettres, Histoire, Philosophie...).

Débouchés :

- parcours recherche - humanités numériques : formation de chercheurs de haut niveau en vue d'une insertion dans l'enseignement supérieur ou dans l'enseignement secondaire (Capes, Agrégation, et/ou poursuite en doctorat en histoire ou en lettres)
- édition numérique : production et valorisation de données numériques pour les métiers d'enseignant- chercheur, pour la formation d'ingénieurs de recherche dans les organismes tels que le CNRS, métiers de l'édition traditionnelle et numérique ou valorisation des données numériques pour le secteur privé
- parcours préparation aux concours : ensib, Capes documentation, Institut national du Patrimoine pour les 3 spécialités Archives, Monuments historiques et inventaires, musées, autres concours des métiers du patrimoine

Principaux modules d'enseignement : humanités numériques (3x24h), histoire de l'art (2x30h), histoire du livre ancien et des bibliothèques (24h), archivistique (24h), muséologie (24h).

Les cours auront lieu le jeudi matin et le vendredi après-midi (cf emploi du temps du master LDF).

Intervenants : enseignants-chercheurs titulaires de lettres et d'histoire de l'UPEC et professionnels spécialistes des musées, bibliothèques, archives, humanités numériques

PARCOURS 4, PROFESSIONNEL :
« METIERS DE LA REDACTION-TRADUCTION » (MRT)

Responsables pédagogiques : Mmes Rossana De Angelis et Élisabeth Vialle

(Pour plus de détails, voir le livret correspondant et consulter : Site : <http://textopol2.u-pec.fr/mpro-redaction-traduction/>; Blog thématique : <https://redactradmrt.hypotheses.org/> ; Compte Twitter et Instagram : @master_MRT

Compétences visées

Ce master vise à former des rédacteurs et/ou traducteurs de niveau bac+5 au sein des entreprises. Au cœur de l'organisation, le rédacteur-traducteur joue un rôle important dans la communication interne aussi bien qu'externe, et ses compétences rédactionnelles concernent tous les services. Pratiquant deux langues, maîtrisant les outils informatiques spécialisés (multimédia, PAO et TAO), il est doté d'un bon esprit d'analyse et de synthèse ; il est capable de traiter des genres d'écrits et des supports très divers, en réception, en traduction et en production, pour s'adapter aux utilisateurs des documents. La formation dispensée, augmentée du stage, le rend apte à exercer des fonctions de responsabilité, à s'intégrer dans des équipes et des environnements de travail variés, ou à travailler en indépendant.

Ce Master s'inscrit dans la continuité du parcours « Rédaction professionnelle et communication multimédia » de L3 (Lettres), instauré depuis la rentrée 2007.

Types de débouchés

Les fonctions de rédaction et traduction se déclinent en tâches pour caractériser et construire les métiers, qui varient d'une entreprise à une autre. Les futurs diplômés de ce master pro seront donc susceptibles de répondre à de nombreuses offres du marché, c'est-à-dire à plusieurs profils de postes :

- Concepteur-rédacteur-réviseur dans des agences de communication, des agences de publicité, des cabinets de *consulting* ;
- Rédacteur-traducteur technique dans les secteurs technologiques et industriels ;
- Rédacteur et web-rédacteur de presse institutionnelle et de journaux d'entreprise ;
- Concepteur-rédacteur bilingue ;
- Traducteur indépendant ;
- Responsable ou assistant de communication (interne ou externe) en entreprise, en agence, en collectivité territoriale, dans l'administration, dans le secteur associatif ;
- Chargé de relations publiques ;
- Attaché de presse dans divers types d'organisations ;
- Chef de projet éditorial dans des maisons d'édition (spécialisées, scolaires, bilingues)

Stage

Stage obligatoire : un stage en entreprise obligatoire dans le domaine de la rédaction ou de la traduction ou de la communication multilingue occupe le second semestre de l'année de master 2 (durée :4 mois minimum, 6 mois maximum). Ce stage peut se dérouler dans une entreprise à l'étranger, en fonction des accords validés par le service mobilité internationale et langues de l'Université.

Accès au master MRT (M1 ou M2)

Pré-admission après examen du dossier ; admission après un test de rédaction française et de traduction dans la LV choisie, suivi d'un entretien en français et dans la LV choisie.

<p style="text-align: center;">PARCOURS 5, PROFESSIONNEL : « MEEF – 2ND DEGRE - LETTRES (CAPES/CAFEP) » (MEEF)</p>

*Le MEEF est un Master indépendant du Master Lettres, mais compatible avec lui.
Responsable pédagogique, Mme Claire Fourquet-Gracieux : claire.fourquet-gracieux@u-pec.fr*

Le Master MEEF est un cycle de deux années qui associe dorénavant des périodes de stages et la formation au métier d'enseignant de Lettres du secondaire, en M1 comme en M2. Le concours du CAPES public ou du CAFEP privé a lieu en M2, en deux temps : écrit puis oral. L'un des oraux d'admission ménage une place à la valorisation de la recherche, qu'elle soit didactique dans le cas des étudiants qui ont fait un M1 puis un M2 MEEF, littéraire ou linguistique dans le cas des étudiants issus d'un M1 ou d'un M2 LDF.

En M2 MEEF, des parcours sont aménagés pour faciliter la transition aux étudiants issus d'un M1 LDF et acceptés en M2 MEEF.

Compétences visées

Cette spécialité, destinée principalement aux candidats aux concours de recrutement de l'enseignement du second degré (collèges et lycées), vise les objectifs suivants :

- garantir la maîtrise des savoirs disciplinaires qu'ils enseigneront ;
- permettre aux étudiants d'acquérir les compétences pédagogiques nécessaires à leur futur exercice professionnel.

La spécialité prépare les étudiants aux épreuves écrites et orales du concours d'accès à l'enseignement du second degré en lettres (CAPES/CAFEP) et leur offre par le biais des stages une approche progressive du métier d'enseignant.

Types de débouchés

L'enseignement du second degré (lycées et collèges).

- **Équivalences pour les enseignant.e.s du second degré titulaires en Lettres (Modernes ou Classiques)**

Des systèmes d'équivalences, de tout ou partie des enseignements, sont prévus pour les enseignant.e.s du second degré. **Ils/Elles doivent en faire la demande écrite aux responsables pédagogiques du Master Lettres**, Mme Sylvie Ducas et M. Damien Zanone, *via* le secrétariat : Philippe Poitiers (poitiers@u-pec.fr).

- Les **agrégé.e.s** ont automatiquement l'équivalence du Master 1 et du Semestre 3 du Master 2 Recherche.
- Les **titulaires du CAPES externe** et les **admissibles à l'agrégation** ont l'équivalence du Master 1 LDF et du Master 1 FP2.
- Les **admissibles au CAPES externe** ont le Master 1 FP2.
- Les **titulaires du CAPES interne et du Concours PLP2** auront des équivalences, sur examen de leur dossier, de certaines UE dans le Master 1 FP2.

- **Équivalences pour les étudiant.e.s étranger.e.s**

- Ils/Elles doivent attester d'**un niveau suffisant de français** : au moins niveau C1 du Cadre Européen attesté par le DELFB2, le TCF, le TEF ou le DEF, préparé dans les centres universitaires membres de l'ADCUEFE dont le DELCIFE de Paris Est Créteil.
- Ils/Elles doivent être **titulaires d'un diplôme dans une des disciplines correspondantes du Master**.
- Ils/Elles ne pourront entrer en Master 2 que s'ils ont réalisé un mémoire de recherche dûment soutenu dans leur université d'origine.

N.B. : Une simple licence de français (comme langue étrangère) ne peut être considérée à elle seule comme ouvrant l'entrée au Master 1.

CONVENTIONS ERASMUS, ACCORDS DE CO-DIPLOMATION ET ACCORDS INTERUNIVERSITAIRES

Dans le cadre d'accords de partenariat avec des universités étrangères, les étudiants peuvent réaliser une partie de leur cursus à l'étranger en validant des crédits ECTS suivant le contrat d'études arrêté avant leur départ.

Les candidats à une **co-diplomation** (obtention du double diplôme, à l'UPEC et dans l'université partenaire) sont invités à prendre contact avec Mme Sylvie Ducas (sylvie.ducas@u-pec.fr).

La co-diplomation comporte les éléments suivants :

- co-direction du travail de recherche avec un professeur d'une université partenaire ;
- et séjour (avec possibilité d'une bourse) dans cette université (où le français est la langue de l'enseignement).

Nos partenaires en co-diplomation sont l'Université Masaryk (Brno, République tchèque), l'Université Jagellone (Cracovie, Pologne), l'Université A. Cuza de Iasi (Roumanie), l'Université de Catane (Italie), l'Université de Galatasaray (Turquie), l'Université de Yaoundé (Cameroun), l'Université de Pazmany (Hongrie)

Après concertation avec le directeur de recherche, il est par ailleurs possible de valider un **séminaire à l'extérieur de l'UPEC et/ou à l'étranger.**

Principales universités partenaires

Allemagne : Université de Bayreuth, Magdeburg Postdam, Saarbruck, Tubingen,

Autriche : Université de Vienne

Cameroun : Université de Yaoundé

Espagne : Université d'Estramadure, Caceres, Université de Cadiz

Estonie : Université de Tartu

Etats-Unis : Université Wesleyan

Hongrie : Universités de Debrecen & Pazmany (Budapest, accord de co-diplomation)

Italie : Universités de Bari, Bergame, Bologne, Catane (accord de co-diplomation)

Lituanie : Université de Vilnius

Pologne : Université Jagellone de Cracovie (accord de co-diplomation)

République tchèque : Universités Charles de Prague & Masaryk de Brno (co-diplomation)

Roumanie : Universités de Pitesti, de Bucarest & Université A. Cuza de Iasi (co-diplomation)

Royaume-Uni : Universités d'Exeter (accord Erasmus en Licence) et de Cambridge (Erasmus)

Russie : Université de Novosibirsk

Slovaquie : Université de Bratislava

Suède : Université de Stockholm

Tunisie : Université de Sfax

Turquie : Université Galatasaray (accord de co-diplomation) et Université d'Istanbul

S'y ajoute un accord CREPUQ avec certaines universités du **Québec**.

Il est relativement difficile d'être inscrit dans un échange avec les universités américaines (USA) de la MICEFA au niveau du Master.

SEMINAIRES PROPOSES

(voir le descriptif détaillé dans les pages suivantes)

- 1^{er} semestre :

- *Littérature du Moyen Âge* : Mme Jeanne-Marie Boivin
- *Littérature française des XX^e et XXI^e siècles* : Mme Sylvie Ducas
- *Littérature française du XVIII^e siècle* : Mme Stéphanie Genand
- *Littératures francophones* : Mme Yolaine Parisot

- 2^e semestre :

- *Littérature française des XVI^e-XVII^e siècles* : M. Clément Duyck, Mme Claire Fourquet-Gracieux, M. Bernard Gendrel et Marie-Madeleine Huchet
- *Littérature latine à l'âge de l'humanisme* : Mme Anne Raffarin
- *Littérature française du XIX^e siècle* : M. Damien Zanone
- *Linguistique* : Mme Frédérique Sitré

Autres séminaires partenaires

- En Langues, littératures et cultures en contexte international (LLCCI)
- En Philosophie
- En Histoire

SEMESTRE 1

Littérature du Moyen Âge

Mme Jeanne-Marie Boivin

« Le rapport texte/images dans les manuscrits médiévaux : l'exemple des *Fables* de Marie de France »

Semestre 1, le jeudi de 14h à 17h

Le séminaire portera sur le rapport du texte et des images dans les manuscrits du Moyen Âge et dans un genre littéraire, la fable ésopique, dont le corpus a été richement enluminé.

L'imprimerie a fait de l'illustration des fables, en particulier de celles de La Fontaine, un horizon d'attente des lecteurs modernes et un ornement classique des fabliers. Mais nous verrons que c'est dès les premiers manuscrits enluminés que les saynètes qui illustrent les récits, certaines d'une grande finesse, d'autres plus maladroites et naïves, nouent avec eux un dialogue qui n'est pas simplement illustratif mais tisse entre le texte et l'image un réseau de significations souvent sophistiqué.

Nous étudierons les manuscrits du premier recueil français composé, à la fin du XII^e siècle, par la poétesse Marie de France, dont les images sont au moins aussi originales que les récits, qui mêlent aux plus connus de la tradition ésopique (*Le Loup et l'Agneau, la Cigale et la Fourmi...*) d'autres textes mystérieux ou précurseurs (comme les premiers fabliaux) : reflétant les styles divers de leurs registres très divers et proposant un ensemble, unique au Moyen Âge, de représentations de la fabuliste au travail.

Bibliographie :

Laurence Harf, « Le dialogue entre texte et image », *Perspectives médiévales*, Bulletin de la Société de langues et de littératures médiévales d'oc et d'oïl, *Trente ans de recherches en langues et en littératures médiévales*, numéro jubilaire, 2005, pp. 239-263.

Marie de France, *Fables*, éd. Ch. Brucker (Louvain, Peeters, 2^e éd rev., 1998) numérisée par B. Laïd : https://obvil.sorbonne-universite.fr/corpus/fabula-numerica/marie-de-france_fables ; trad. F. Morvan, Arles, Actes Sud, 2010.

Baptiste Laïd, *L'Élaboration du recueil de fables de Marie de France*, Paris, Champion, 2020.

Jeanne-Marie Boivin, *Naissance de la fable en français*, Paris, Champion, 2006.

Le séminaire est évalué par un exposé ou par un mini-mémoire sur un sujet choisi avec chaque étudiant.

Littérature française des XX^e et XXI^e siècles

Mme Sylvie DUCAS

« S'écrire, dit-elle.

Trajectoires d'écrivaines, postures et récits de soi - XX^e-XXI^e siècles »

Semestre 1, le mardi de 14h à 17h

Ce séminaire s'inscrit à la fois dans le champ des *gender studies* et dans celui de la poétique des textes littéraires contemporains de teneur autobiographique ou autofictionnelle. Il a pour

ambition de tenir ensemble la question de l'inscription des écrivaines dans le champ littéraire contemporain et celle des écritures de soi par lesquelles elles s'écrivent.

Parler de trajectoires d'écrivaines revient à s'interroger, en effet, sur le chemin qui mène à l'écriture et à la publication, mais aussi sur les conditions d'écriture qui sont réservées aux femmes dans un champ littéraire encore largement dominé par les hommes (dans l'édition, la critique, les institutions littéraires...). Pour agir sur les conditions sociales et politiques auxquelles elles sont confrontées, les autrices développent des postures qui les aident à construire leur figure auctoriale au fil du temps. Mais cette figure est aussi construite par les éditeurs, journalistes, critiques et elle n'est pas sans lien avec la réception souvent problématique de son œuvre, selon le spectre large du succès à l'insuccès littéraire.

Être autrice, c'est aussi s'autoriser à écrire, s'autoriser le pouvoir de le faire. Depuis *Une chambre à soi* de Virginia Woolf, les écrits de Simone de Beauvoir et ceux d'Hélène Cixous ont aidé les femmes à sortir du silence, à conquérir un pouvoir de dire et d'écrire sur des silences, des non-dits, des tabous, et de s'écrire entre vérité et fiction.

Le choix des récits de soi ne vise donc pas à sacrifier au cliché selon lequel les écrivaines seraient condamnées à la sphère de l'intime ou du privé, mais à pointer au contraire les brèches qu'elles ouvrent lorsqu'elles investissent le terrain des écritures autobiographiques ou autofictionnelles et qu'elles visent à y conquérir le droit à la parole, à une identité propre et à des écritures de soi radicalement singulières.

Bibliographie

Corpus primaire :

Beauvoir, Simone (de), *Mémoires d'une jeune fille rangée* [1958], réédition Folio, 2008.

Bouraoui, Nina, *Mes mauvaises pensées* [2005], Folio, 2023.

Cixous, Hélène, *Une autobiographe allemande*, Christian Bourgois éditeur, 2016.

Colette, *Les Vrilles de la vigne* [1908], *Sido* [1930], *Mes apprentissages* [1936].

De Vigan, Delphine, *No et moi* [2007], *Rien ne s'oppose à la nuit* [2011], *D'après une histoire vraie* (2016)

Duras, Marguerite, *Un barrage contre le Pacifique* [1950], Folio, 1978

-----, *L'Amant*, Minuit, 1984

Delaume, Chloé, *Les Mouffettes d'Atropos* [2000], Folio, 2002.

-----, *Le Cri du sablier* [2001], Folio, 2003.

Despentes, Virginie, *King Kong Théorie* [2006], Livre de poche, 2007.

Ernaux, Annie, *Les années* [2008], *Mémoire de fille* [2016].

Leduc, Violette, *Ravages* [1955], Folio, 1975.

-----, *La Bâtarde* [1964], collection L'Imaginaire, Gallimard, 1996 ; Folio, 1972.

Real, Grisélidis, *Suis-je encore vivante ? Journal de prison*, éditions Verticales, 2008.

-----, *Mémoires de l'inachevé (1954-1993)*, textes réunis et présentés par Yves Pagès, Paris, Verticales, 2011.

Quintane, Nathalie, *Début*, P.O.L., 1999 ; *Crâne chaud*, P.O.L., 2012.

Sarraute, Nathalie, *Enfance* [1983], Folio, 2023.

Sarrazin, Albertine, *L'Astragale* [1965], collection Points, 2011.

Wittig, Monique, *L'Oppoponax*, Minuit, 1964.

Yourcenar, Marguerite, *Souvenirs pieux* [1974], *Archives du Nord* [1978], *Quoi ? L'éternité* [1988].

Corpus secondaire :

Cixous, Hélène [1975] « Le rire de la méduse ». *L'Arc*, no.61. Paris : 39-54.

-----, [1976] 1986, « La venue à l'écriture » dans *Entre l'écriture*, Paris, Éditions des Femmes : 9-69.

Chaudet, Chloé, « Introduction », *SELF XX-XXI*, Écriture féminine aux XX^e et XXI^e siècles, entre stéréotype et concept, URL : <https://self.hypotheses.org/publications-en-ligne/ecriture-feminine-aux-xxe-et-xxie-siecles-introduction>

Delaume, Chloé, *S'écrire mode d'emploi*, Publie.net, 2008.

Ducas, Sylvie « Le prix Femina : la consécration littéraire au féminin ». *Recherches féministes* 16, n° 1, 2003 : 43-95, <https://doi.org/10.7202/007343ar>

Marini, Marcelle, 1992 « La place des femmes dans la production culturelle, L'exemple de la France », dans Georges Duby et Michelle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident, Le XX^e siècle*. Paris, Plon : 275-296.

Naudier, Delphine, avec Brigitte Rollet (dir.) *Genre et légitimité culturelle. Quelle reconnaissance pour les femmes ?* Paris : L'Harmattan, Coll. Bibliothèque du féminisme, 2007.

—————, La cause littéraire des femmes : modes d'accès et modalités de consécration des femmes dans le champ littéraire (1970-1998).

Rossum-Guyon, Françoise van et Myriam Diaz-Diocaretz (dir.). 1990. *Hélène Cixous, chemins d'une écriture*. Saint-Denis: Presses universitaires de Vincennes.

Woolf, Virginia. [1929] 2016. *Un lieu à soi*. Marie Darrieussecq (traduction). Paris : Éditions Denoël.

Slama, Béatrice. De la « littérature féminine » à « l'écrire-femme » : différence et institution. In: *Littérature*, n°44, 1981. L'institution littéraire II. pp. 51-71.

Littérature française du XVIII^e siècle

Mme Stéphanie Genand

« Les Lumières en question »

Semestre 1, le lundi de 14h à 17h

Quoi de plus polémique aujourd'hui que l'héritage des Lumières ? La liberté, l'universel, la civilisation et même le progrès, s'ils ont pu incarner l'émancipation au 18^e siècle, emblématisent à présent l'étroitesse d'un idéal essentiellement masculin et blanc, excluant à la fois les femmes et les esclaves et servant la domination d'une culture et d'une économie sur le reste du monde. Ce modèle, fortement remis en cause ces dernières années par une critique « externe » des Lumières, nourrit un débat en résonance étroite avec notre présent : comprendre la littérature du 18^e siècle, qui pose avec une lucidité sans précédent la question de la place sociale, de la liberté sexuelle et de l'équilibre démocratique, éclaire en négatif les enjeux contemporains. La réflexion et le combat pour nos libertés peuvent-ils se penser hors de la référence, pourtant problématique, aux Lumières ?

La question se pose d'autant plus que ces « Lumières », loin de constituer un modèle, ni un système univoques, sont elles-mêmes le résultat d'une construction culturelle et d'une mémoire qui passent en grande partie sous silence les zones d'ombre de la liberté, de l'universel et du progrès au 18^e siècle. Or la plupart des écrivains de cette époque, de Marivaux à Germaine de Staël, en passant par Diderot, Rousseau et Sade, interrogent avec scepticisme la possibilité d'éclairer les hommes. À lire leurs œuvres, une « critique interne » des Lumières se dessine, qui souligne la difficulté de modérer les passions, d'apaiser les relations hommes-femmes et de freiner l'égoïsme qui menace toute économie juste, comme tout équilibre démocratique. Les Lumières, aujourd'hui si critiquées, pourraient bien l'avoir été déjà à leur époque, et sous la plume de leurs plus célèbres représentants.

Ce séminaire propose donc d'explorer le double-feu polémique des Lumières : aujourd'hui (critique « externe ») et au 18^e siècle (critique « interne »), pour mieux comprendre les tensions de notre présent.

Un corpus d'extraits sera mis à la disposition des étudiants, avant chaque séance, sur la plateforme Eprel.

L'évaluation passera par la constitution d'un mini-dossier sur un sujet décidé en concertation avec l'étudiant.e et en relation éventuelle avec son projet de recherche.

Bibliographie

Textes théoriques :

Bertrand Binoche, « *Écrasez l'infâme !* » *Philosopher à l'âge des Lumières*, Paris, La Fabrique, 2018.

Yves Citton, *Altermodernités des Lumières*, Paris, Seuil, 2022.

Anne Lafont, *L'Art et la race. L'Africain (tout) contre l'œil des Lumières*, Paris, Les Presses du réel, 2019.

Antoine Lilti, *L'Héritage des Lumières, Ambivalences de la modernité*, Paris, Seuil, 2019.

Francine Markovits, *Le Décalogue sceptique. L'universel en question au temps des Lumières*, Paris, Hermann, 2011.

Stéphanie Roza, *Lumières de la gauche*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2022.

Œuvres :

Marivaux, *Le Spectateur français, La Fausse suivante, Le Paysan parvenu*

Diderot, *Promenade du sceptique, Le Neveu de Rameau*

Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes, La Nouvelle Héloïse*

Sade, *Histoire de Juliette, Aline et Valcour ou le roman philosophique*

Staël, *De l'influence des passions sur le bonheur des individus et des nations, De la littérature, Considérations sur les principaux événements de la Révolution française.*

Littératures francophones

Mme Yolaine Parisot

« **Fictions transnationales du contemporain : fabrique, poétiques et savoirs connectés** »

Semestre 1, le mardi de 10h à 13h

Le séminaire se propose d'analyser un corpus de fictions ultra-contemporaines de la Caraïbe, d'Afrique et de l'océan Indien, dans la perspective d'une histoire connectée des littératures. Ces fictions littéraires, définies par une conscience aiguë de l'Histoire et des enjeux du monde contemporain, sont également dotées d'une réflexivité remarquable, par laquelle elles sondent leur propre autorité.

Faisant fi des étiquettes et des scénographies contraignantes, elles fabriquent en effet une fiction transnationale en connexion avec les autres arts, mettent en scène des figures d'auteur.e ou d'artiste, dialoguent avec le discours critique et interrogent les savoirs constitués.

Dans quelle mesure la confrontation des mémoires (post)coloniales aux nouveaux rapports de domination participe-t-elle d'une politique intersectionnelle de la littérature ? Les poétiques et *poéthiques* ainsi déployées visent-elles à une réparation de l'Histoire et des corps par la fiction ? Ou sont-elles de nature à refonder l'utopie dans une perspective écopolitique ? Telles sont les questions que le lecteur / la lectrice, le/la critique et le/la chercheur.e sont invité.e.s à se poser.

Bibliographie pour commencer

- BOUJU, Emmanuel, PARISOT, Yolaine et PLUVINET, Charline (dir.), *Pouvoir, puissance, force de la littérature. De l'énergie à l'empowerment*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Interférences, 2019.
- COSTE, Claude et LANÇON, Daniel (dir.), *Perspectives européennes des études littéraires francophones*, Paris, Champion, 2013.
- DIOP, Papa Samba et VUILLEMIN, Alain (dir.), *Les littératures en langue française*, PUR, coll. Plurial, 2015.
- FONKOUA, Romuald et HALEN, Pierre (dir.), *Les champs littéraires africains*, Paris, Karthala, 2001.
- GARNIER Xavier, *Ecopoétiques africaines. Une expérience décoloniale des lieux*, Paris, Karthala, 2022.
- LAVOCAT, Françoise et DUPRAT, Anne (dir.), *Fiction et cultures*, SFLGC / Lucie éditions, coll. Poétiques comparatistes, 2010.
- MANGEON Anthony (dir.), *Postures postcoloniales*, Paris, Karthala, 2012.
- MANGEON Anthony, *L'Afrique au futur. Le renversement des mondes*, Paris, Hermann, 2022.
- MCDONALD, Christie et SULEIMAN, Susan R. (dir.), *French Global. A New Approach to literary history*, New York, Columbia University Press, 2010 ; *French Global. Une nouvelle perspective sur l'histoire littéraire*, Paris, Classiques Garnier, coll. Littérature, histoire, politique, 2014.
- PARISOT, Yolaine et OUABDELMOUMEN, Nadia (dir.), *Genre et migrations postcoloniales : lectures croisées de la norme*, PUR, coll. Plurial, 2013.
- PARISOT, Yolaine et PLUVINET, Charline (dir.), *Pour un récit transnational. La fiction au défi de l'histoire immédiate*, Rennes, PUR, coll. Interférences, 2015.
- RANCIERE, Jacques, *Politique de la littérature*, éditions Galilée, 2007.
- SUBRAMANYAM, Sanjay, « Par-delà l'incommensurabilité. Pour une histoire connectée des empires aux temps modernes », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 54, 5, 2007, p. 34-53.

SEMESTRE 2

**Littérature latine à l'âge de l'Humanisme
(corpus de textes traduits du latin)**

Mme Anne Raffarin

« Les nouvelles modalités de transmission du savoir à la Renaissance »

Semestre 2, le mercredi de 14h à 17h

L'humanisme italien du Quattrocento (XV^e s.) se caractérise par la redécouverte de très nombreux textes de l'Antiquité. Les humanistes en préparent des éditions critiques et les publient dès lors que l'imprimerie se répand en Europe. C'est tout un univers intellectuel qui se constitue, au centre duquel les humanistes placent l'homme et son épanouissement intellectuel et personnel. Ce faisant, ils inventent un type d'éducation destiné à rendre « les lettres plus humaines » et à permettre à chacun de développer ses talents propres tout en devenant un homme cultivé et libre : ce sont les *studia humanitatis* (les Humanités) qui fondent l'entrée dans une ère véritablement nouvelle. Nous nous intéresserons aux formes (héritées de l'Antiquité) que prend ce savoir et aux modalités de sa transmission.

Les voies de transmission de la pensée et des formes antiques nécessite d'explorer la circulation des savoirs dans des genres ouverts : dialogues, miscellanées, adages... qui révèlent l'existence d'une diffusion du savoir dans des formes souples offrant autant de portes d'entrée dans l'Antiquité.

Bibliographie

- À l'école des Anciens, Professeurs, élèves et étudiants*, Paris, Belles Lettres, collection Signets, 2008.
- Histoire de l'enseignement et de l'éducation*, vol I: V^{ème} s av. J.-C., vol. II 1480-1789, Perrin, coll. Tempus, Paris, 2003.
- Bernard-Pradelle Laurence, *Leonardo Bruni. Histoire, éloquence et poésie à Florence au début du Quattrocento*, Champion, Paris, 2008.
- Crouzet-Pavan, Élisabeth, *Renaissances italiennes (1380-1500)*, Paris, Albin Michel, 2007.
- « Le Dialogue de l'Antiquité à l'âge humaniste. Péripéties d'un genre dramatique et philosophique », Bonandini (Alice), Boulègue (Laurence), Ieranò (Giorgio), Garnie, *Lectures latines de la Renaissance*, 2023.
- Dignité des Artes : promotion et évolution des arts libéraux de l'Antiquité à la Renaissance*, dir. A. Lamy, A. Raffarin, E. Sérès, Champion, « conférence, congrès, colloques sur le Moyen Âge », 2022.
- Érasme, *Éloge de la Folie, Adages, Colloques*, Collection Bouquins, Robert Laffont, 1992.
- Garin Eugenio, *L'éducation de l'homme moderne : la pédagogie de la Renaissance, 1400-1600*, Paris Fayard, 1968.
- Id.*, *L'homme de la Renaissance*, Paris, Seuil, 2002.
- Id.*, *L'humanisme italien: philosophie et vie civile à la Renaissance*, Paris, 2005.
- Le Gall, Jean-Marie, *Les humanistes en Europe (xve-xvie siècles)*, Paris, Ellipses, 2008.
- Maillard, Jean-François et al. (dir.), *L'Europe des humanistes (xive-xviiie siècle)*, Répertoire, Turnhout, Brepols, Paris, CNRS, 1998.
- Margolin, Jean-Claude (dir.), *Anthologie des humanistes européens de la Renaissance*, Paris, Gallimard (coll. « Folio classique »), 2007.
- Revest, Clémence, « Au miroir des choses familières. Les correspondances humanistes au début du xve siècle », *Mélanges de l'École Française de Rome-Moyen Âge*, 119/2, 2007, p. 447-462.
- Rico, Francisco, *Le rêve de l'humanisme. De Pétrarque à Érasme*, Paris, Les Belles Lettres (coll. « L'Âne d'or »), 2002.
- Wilson, Nigel G., *De Byzance à l'Italie*, Paris, Belles Lettres, (coll. « L'Âne d'or »), 2015.

Linguistique

Mme Frédérique Sitri et Émilie Née

« L'analyse du discours : concepts-clés et outils d'analyse »

Semestre 2, le lundi de 9h à 12h

Ce séminaire constitue une introduction à l'analyse du discours. L'analyse du discours envisage le discours comme nouage entre un énoncé (un texte) et un ou des « extérieurs » discursifs qui le déterminent. Dans ce cours nous envisagerons différents aspects de cette « hétérogénéité » foncière en montrant comment elle contribue à la production du sens en discours. On se penchera ainsi tout d'abord sur la notion de « dialogisme », développée par M. Bakhtine, selon laquelle tout énoncé, tout discours « dialogue » non seulement avec les discours qui le précèdent et auquel il répond, mais aussi avec ceux qui le suivent, et auxquels il s'adresse. Dans ce cadre on envisagera en particulier la façon dont les unités qui le composent – les mots, les syntagmes, les constructions renvoient à d'autres contextes, d'autres discours où ils ont été employés (dialogisme de la nomination). On envisagera ensuite les notions « d'interdiscours », de « préconstruit », de « formation discursive », développées par M. Pêcheux (Pêcheux 1990) pour saisir la façon dont se manifestent en discours, dans des formes de langue particulières, les déterminations de type

historique ou idéologique. A ce titre on se penchera en particulier sur les formes syntaxiques du préconstruit telles que relatives, nominalisations ou formes concessives. On s'attachera enfin à décrire la façon dont l'énonciateur représente des segments attribués à un énonciateur autre : ces phénomènes relevant de ce qu'on appelle « discours rapporté » ou « polyphonie » seront envisagés dans le cadre de la « Représentation du Discours Autre » développé J. Authier-Revuz. Ce séminaire permettra à la fois de préciser chacune de ces approches, par des lectures commentées, et de montrer leur portée descriptive, dans une double perspective épistémologique et méthodologique : on s'interrogera en particulier sur les implications de cette saisie de l'hétérogène pour la formulation des questions de recherche, la constitution des corpus, la délimitation des observables. Des exemples pris dans des genres et des sphères variés (presse, discours social, publicités, écrits numériques...) seront proposés. Une initiation aux principes d'une analyse du discours outillée (logiciels de lexicométrie et de textométrie) sera proposée. On partira, dans la mesure du possible, des objets et des questions de recherche des participants. Le séminaire sera animé par Frédérique Sitri et Emilie Née, linguistes spécialistes d'analyse du discours.

Références bibliographiques (complétées au cours du semestre)

Authier-Revuz J., 2020, *La représentation du discours autre. Principes pour une description*, Berlin/Boston, De Gruyter (chap. 10).

Authier-Revuz J., 1982, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive, éléments pour une approche de l'autre dans le discours », *DRLAV*, 26, p. 91-151.

Bakhtine M, [1952]1984, *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.

Bres J., Nowakowska A., Sarale J.-M., 2019, *Petite grammaire du dialogisme*, Paris, Garnier.

Bres J., Haillet P.-P., Mellet S., NOLKE H., Rosier L. (éd.), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles, de Boeck Ducleot.

Moirand S., 2011, « Le dialogisme : de la réception du concept à son appropriation en analyse du discours », *Cahiers de praxématique* 57, pp. 69-99.

Née E. et Veniard M., « Analyse du Discours à Entrée Lexicale (A.D.E.L.) : le renouveau par la sémantique ? », *Langage et société*, 2012/2 n° 140, p. 15-28. DOI : 10.3917/l.s.140.0015

Née E. (sous la direction de), 2017, *Méthodes et outils informatiques pour l'analyse du discours*, PUR.

Pêcheux M., 1990, *L'inquiétude du discours*, textes réunis par D. Maldidier, Editions des cendres, Paris.

Sitri F., 2019, « Manifestation de l'accord dans la concession. Un point de vue d'analyse du discours », *Travaux Linguistiques du Cerlico*, 31, sous la direction de G. Col et S. Hanote, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

Todorov T., 1981, *Mikhail Bakhtine. Le principe dialogique*, Paris, Seuil.

Mode d'évaluation

Dossier

Exposé

Littérature française du Moyen Âge au XX^e siècle

M. Duyck, Mme Fourquet-Gracieux, M. Gendrel, Mme Huchet

« La littérature touchée au cœur. Présence et puissance de la spiritualité »

Semestre 2, le mercredi de 9h à 12h

Du Moyen Âge au XX^e s., la littérature s'est constituée dans un dialogue constant avec la religion chrétienne. Bien plus, elle a été un lieu privilégié d'expérimentation pour les auteurs spirituels et mystiques. Ce séminaire à plusieurs voix tentera de cerner la multiplicité, notamment générique, de ces expérimentations au cours des siècles.

Pour la période médiévale, les liens entre littérature et spiritualité seront abordés à travers l'exemple du sermon. Écrits par des clercs, les sermons en français se font parfois l'écho de la littérature profane en langue vulgaire à travers des allusions, mais il arrive aussi que des sermons soient intégrés à des romans arthuriens, soit par un copiste qui remanie ainsi un roman préexistant, soit par l'auteur lui-même, comme dans *La Queste del saint Graal*. La présence de ces sermons au sein d'un roman soulève évidemment des questions génériques. Mais elle pousse surtout à s'interroger sur le but du remanieur ou de l'auteur : les clercs ne cherchent-ils pas à prendre la main sur la littérature profane ?

Aux XVI^e et XVII^e siècles, la question poétique s'avère primordiale. La littérature doit en partie au système herméneutique biblique ce qu'on appelle la lecture allégorique qui tient en une souplesse du système de référence, de sorte que l'appropriation d'un livre biblique tel que les Psaumes se diffuse dans de nombreux domaines poétiques profanes : poésie personnelle comme poème de circonstance. La spiritualité est par ailleurs invoquée ou utilisée pour échapper aux principes rhétoriques tels que le principe de convenance, et nourrit de nombreuses expérimentations formelles. Plus encore, le sublime, que Boileau associe au *fiat lux* de la Genèse, vient bouleverser les fondements de la littérature européenne en détachant cette dernière de la rhétorique pour l'inscrire dans un paradigme dorénavant esthétique qui accorde la primauté à l'effet produit. Le cadre de ce séminaire sera aussi l'occasion de penser des œuvres dans leur totalité, en replaçant au cœur d'un œuvre par ailleurs mondain son pan spirituel : nous prendrons comme exemple Corneille, à la fois dramaturge et traducteur à succès de l'œuvre de piété médiévale *L'Imitation de Jésus-Christ*, ou encore Racine auteur de *Cantiques spirituels*.

Nous nous interrogerons également sur la manière dont la notion d'« expérience » dans la littérature mystique au XVII^e siècle peut être conçue comme un facteur d'innovation littéraire. Nous nous intéresserons notamment à la question du style comme fruit d'un compromis entre des énoncés issus de la tradition religieuse, des genres issus d'une tradition littéraire et une parole démarquée d'une « expérience » subjective. Nous nous pencherons d'autre part sur le cas de l'écriture autobiographique, et en particulier sur les expérimentations narratives qui sont présentées comme le fruit de l'expérience mystique.

Avec la montée en puissance du roman, du XVIII^e siècle au XX^e siècle, se dessinent de nouvelles perspectives pour la littérature d'inspiration religieuse. Sans dédaigner la dramatisation théâtrale ou la sensibilité poétique, le roman prend avant tout en compte la dimension temporelle de l'expérience spirituelle. Cela est notamment sensible dans le roman de conversion, qui suit les tours et détours d'une destinée. De l'Ancien Régime au XIX^e siècle, la volonté d'édification est très souvent première, mais, à partir de l'époque romantique, s'observe une inflexion du genre, loin de la transparence didactique. La voie semble alors prête pour le grand roman catholique de l'entre-deux-guerres.

Bibliographie

- Michel Zink, *La prédication en langue romane avant 1300*, Paris, Honoré Champion, 1982.
- *La Quête du Saint-Graal*, roman en prose du XIII^e siècle. Texte établi et présenté par Fanni Bogdanow, traduction par Anne Berrie, Paris, Librairie générale française (Le Livre de poche, 4571. Lettres gothiques), 2006.
- Michel de Certeau, *La Fable mystique, I. XVI^e-XVII^e siècle*, Paris, Gallimard, « Tel », 1987.
- Georges Couton, *Écritures codées. Essais sur l'allégorie au XVII^e siècle*, Paris, Aux Amateurs de livres, 1990.

- Alain Cuillière (dir.), *Aspects du classicisme et de la spiritualité*, Paris, Klincksieck, 1996.
- Sophie Houdard, *Les Invasions mystiques. Spiritualités, hétérodoxies et censures au début de l'époque moderne*, Paris, Les Belles Lettres, 2008.
- Olivier Millet, *Bible et littérature*, Paris, Champion, 2003.
- Alain et Arlette Michel, [*La Littérature française et la connaissance de Dieu \(1800-2000\)*](#), 3 vol., Paris / Genève, Le Cerf / Ad Solem, coll. « Théologiques », 2008.
- Charles Moeller, *Littérature du XX^e s. et christianisme*, 4 vol., Tournai, Casterman, 1954-1960.

Littérature française du XIX^e siècle

M. Damien Zanone

« L'écriture de soi à l'âge romantique, une parole en tension »

Semestre 2, le jeudi de 9h à 12h

À la suite de la publication des *Confessions* de Rousseau dans les années 1780 et après la Révolution française qui a proclamé les droits de l'individu, une page se tourne : l'écriture de soi s'impose comme légitime en littérature et se répand dans la première moitié du XIX^e siècle. Dans cette période dite « romantique », l'heure n'est plus du tout à respecter l'anathème jadis jeté par Pascal, qui disait « le moi est haïssable ». Écrire sur soi, cependant, suscite de nombreux débats et aussi l'interrogation : comment le faire ? Pour dire quoi ? Des formes diverses sont essayées : un nouveau genre est reconnu (l'autobiographie), une pratique d'écriture ancienne évolue (les Mémoires), une autre, plus récente, se développe (le journal intime). Plus largement, les lecteurs et lectrices ont de plus en plus tendance à vouloir entendre des confidences personnelles dans tout ce qu'ils ou elles lisent (poésie, roman). La littérature, alors, accueille le « moi » comme un de ses thèmes majeurs : on parle d'un « culte du moi », on invente le mot d'« égotisme »... Le séminaire saisira ce phénomène à travers l'étude d'un corpus confrontant des objets que l'époque retenue met en tension : des modèles d'écriture (Mémoires / autobiographie), les genres sexués (masculin / féminin).

Corpus d'étude :

- Genlis, Mme de [Félicité de], *Mémoires*, éd. Didier Masseur, Paris, Mercure de France, « Le temps retrouvé », 2004 [en poche en 2019].
- Chateaubriand, François René de, *Mémoires d'outre-tombe*, Livres I à XII, éd. Jean-Claude Berchet, Paris, Librairie générale française, « Le Livre de poche », 2001, 4 vol., vol. I et II.
- Sand, George, *Histoire de ma vie*, éd. Damien Zanone, Paris, GF-Flammarion, 2001, 2 vol.
- Stendhal, *Vie de Henry Brulard*, éd. Béatrice Didier, Paris, Gallimard, Folio, 1973 ; *Souvenirs d'égotisme*, éd. Béatrice Didier, Paris, Gallimard, Folio, 1983.

**SEMINAIRE DE METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE
ET D'EPISTEMOLOGIE**

Planning des séances
2023-24

Le mercredi de 10h à 12h

Obligatoire pour les étudiants en Master 1 et certains étudiants de Master 2, et ouvert à tous les étudiants de Master 2.

1 - mercredi 27 septembre

Sylvie DUCAS

Définir un sujet, trouver une problématique d'étude (1)

2 - mercredi 4 octobre

Sylvie DUCAS

Définir un sujet, trouver une problématique d'étude (2)

3 - mercredi 11 octobre

Yolaine PARISOT

Comment constituer sa bibliographie : références critiques et théoriques, focus sur les pratiques interdisciplinaires en littérature et SHS

4 - mercredi 18 octobre

Stéphanie GENAND

Études littéraires ou études culturelles ? La recherche en littérature aujourd'hui

5 - mercredi 25 octobre

Frédérique SITRI

Rédiger un compte rendu scientifique (1) : le compte rendu d'article ou d'ouvrage

30 octobre - 6 novembre : vacances de la Toussaint

6 - mercredi 8 novembre

Frédérique SITRI

Rédiger un compte rendu scientifique (2) : le compte rendu de colloque ou de séminaire

7 - mercredi 15 novembre

Sylvie DUCAS

Citer le discours de l'autre et illustrer son propos. La citation et l'exemple dans le mémoire de recherche : normes et usages

8 - mercredi 22 novembre

Jeanne Marie BOIVIN
L'édition des textes médiévaux : l'exemple du corpus tristanien

9 - mercredi 29 novembre
Anne RAFFARIN
Lire une anthologie

10 - mercredi 6 décembre
Damien ZANONE
Les modalités de l'argumentation : induction et déduction ; neutralité axiologique et expression de soi

11 - mercredi 13 décembre
Rossana DE ANGELIS
Outils numériques de rédaction et organisation du travail de recherche

22 décembre - 2 janvier : vacances de Noël

12 - PARTIEL ou DM (en janvier, période des examens)

Un stage de recherche bibliographique **obligatoire** est organisé en partenariat avec la bibliothèque universitaire. Ce stage de 2 x 3 heures permet aux étudiants d'apprendre à utiliser l'ensemble des ressources traditionnelles et électroniques disponibles à l'université (catalogues de bibliothèques, périodiques, bases de données spécialisées...) afin de réaliser une recherche exhaustive de leurs sujets de mémoire et de préparer les interventions ou dossiers pour les séminaires, ou encore pour les mini-mémoires de MEEF.

Enseignante : Emmanuelle Niguès (nigues@u-pec.fr)

Séance 1 : mercredi 8 novembre, 14h-17h

Séance 2 : mercredi 22 novembre, 14h-17h

Les cours de recherche bibliographique auront lieu dans la salle de formation de la BU de la faculté de droit.

Deuxième semestre

Enseignante : Mme Cyrielle Montrichard.
Horaires : 2h hebdomadaires, le lundi, 14h-16h.

Comment mobiliser les outils numériques pour explorer les caractéristiques d'une langue, d'un auteur, d'un genre discursif ? Ce cours proposera une introduction à quelques logiciels et outils en ligne permettant d'explorer des corpus textuels au moyen, entre autres, de mesures statistiques. En amont, nous proposerons une réflexion sur l'objet corpus : qu'est-ce qu'un corpus et comment construire un corpus « interprétable » avec les outils de l'analyse de données textuelles. Nous verrons quelles logiques épistémologiques sont à l'origine de la création de divers logiciels (TXM, IRaMuTeQ, Hyperbase Web) et comment les besoins d'une recherche peuvent mener à l'exploitation de telle ou telle plateforme, tel ou tel outil statistique. Les étudiants pourront travailler sur des corpus textuels proposés par l'enseignante ou construire leur propre corpus afin de réaliser une recherche qui sera l'objet du contrôle continu et qui devra prendre la forme d'un dossier écrit.

Bibliographie indicative :

Habert, B. ; Nazarenko, A. ; Salem, A. (1997). *Les linguistiques de corpus*. Paris : A. Colin. <https://doi.org/10.4000/linx>

Mayaffre, D. (2005). « Rôle et place des corpus en linguistique: réflexions introductives ». In *Texte* (X, n°4). [en ligne]

URL : http://www.revue-texto.net/1996-2007/Corpus/Publications/Mayaffre_Corpus.html

Née, É. (dir.). (2017). *Méthodes et outils informatiques pour l'analyse des discours*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.

ATTENTION :

Il est interdit de prendre comme langue vivante la (ou les) langue(s) officielle(s) de son pays d'origine

Il y a un seul niveau de langue

- Les étudiant.e.s sont prié.e.s de suivre 39 heures de TD en semestre 1 (cours) et 24 heures de TP en semestre 3 (autoformation en laboratoire avec un tuteur). Pour le choix des langues, consulter le livret Licence & Master « LANSAD, Langues pour spécialistes d'autres disciplines », <https://llsh.u-pec.fr/scolarite/lansad>
- Un **séjour à l'étranger** est compté comme séjour (9 ECTS) et comme LV (3 ECTS).
- En semestre 3, la LV peut être **remplacée** par un séminaire de traductologie (attention : vérifier bien auprès du secrétariat s'il a lieu) ou par l'étude d'une langue ancienne (grec ou latin) ou encore par celle d'une 2^e langue vivante, *en s'intégrant à des groupes déjà existants*.
- **Les non-francophones** ont la possibilité, en Master 1, de s'inscrire aux cours (niveau supérieur) de FLE au DELCIFE (delcife@u-pec.fr), qui leur rapporteront les ECTS correspondants. (<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e-international-e/apprendre-le-francais>)
- **Pour le FLE, très important :** Le calendrier des options transversales fait commencer les cours début octobre ; les étudiants devront s'inscrire en ligne dans la seconde moitié du mois de septembre : les responsables FLE placeront un **test de Français Langue Etrangère à La Maison des Langues et des Relations internationales (*horaire et jour à confirmer*)** : Place de la Porte des champs 94000 Créteil (*voir le plan d'accès sur le site de l'UPEC*).

Responsables des cours :

Anglais → Lea Sawyers, lea.sawyers@u-pec.fr ; Homa Soroosh, homa.soroosh@u-pec.fr

Allemand : Birte Gnaegy, birte.gnaegy@u-pec.fr

Espagnol, russe, arabe : Patricia Corchète, patricia.corchete@u-pec.fr

Langues anciennes (latin & grec)

Traductologie → s'adresser au secrétariat de l'École doctorale : Latifa Zeroual-Belbou, latifa.belbou@u-pec.fr

FLE → contacter le Delcife : delcife@u-pec.fr

Pour toute autre précision, s'adresser au secrétariat des cours de langue : sec.lansad-llsh@u-pec.fr
(Bureau I2 112)

Consulter aussi le dépliant « Les langues à l'UPEC » : https://www.u-pec.fr/medias/fichier/depliant-langues-upec-bd_1564050391404-pdf

EMPLOI DU TEMPS MASTER LDF 1 & 2

SEMESTRE 1

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
De l'énonciation aux genres du discours : Rossana De Angelis et Émilie Née (CM 1h + TD 1h30 obligatoires) 10h30-13h	Anglais : Tania Weets 8h30-10h <hr/> Littératures francophones : Yolaine Parisot 10h-13h	Méthodologie de la recherche & épistémologie (cours obligatoire) 10h-12h	DU Patrimoines 9h30-12h30	
Littérature française du XVIII ^e siècle : Stéphanie Genand 14h-17h	Littérature française contemporaine : Sylvie Ducas 14h-17h		Littérature française du Moyen Âge : Jeanne-Marie Boivin 14h-17h	DU Patrimoines 13h30-16h30

SEMESTRE 2

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Linguistique : Frédérique Sitri et Émilie Née 9h-12h	Anglais : Tania Weets 8h30-10h <hr/>	Littérature et spiritualité (XVII ^e -XIX ^e siècles) Clément Duyck, Claire Fourquet-Gracieux, Bernard Gendrel, Marie-Madeleine Huchet 9h-12h	Littérature française du XIX ^e siècle : Damien Zanone 9h-12h	Éditions numériques : Rossana De Angelis 10h-12h
Informatique appliquée à la recherche : Cyrielle Montrichard 14h-16h		Littérature latine à l'âge de l'Humanisme : Anne Raffarin 14h-17h		DU Patrimoines

LISTE DES SEMINAIRES PARTENAIRES DE L'UFR

Langues, Littératures et Civilisations étrangères ; Philosophie ; Histoire

Ces séminaires sont ouverts aux étudiants des Masters de l'UFR Lettres, langues et sciences humaines.

Pour les détails des séminaires, *consulter le livret des masters correspondants (en ligne)*.

Séminaires de linguistique, littérature & civilisation étrangères

Le Master LLCCI Recherche est dirigé par Mme Fabienne Moine.

Responsables des spécialités LLCCI (responsables pédagogiques) :

M. Meyer et Mme Toscer-Angot (allemand) Bureau 218 ; daniel.meyer@u-pec.fr ; angot@u-pec.fr

Mme Moine (anglais) Bureau 204 ; fabienne.moine@u-pec.fr

Mme Villanueva (espagnol) Bureau 214 ; maria-graciela.villanueva@u-pec.fr

N. B : Les séminaires sont dispensés dans la langue étrangère (à l'exception d'un séminaire de linguistique en Semestre 1). S'ils le souhaitent, les étudiants non spécialistes LCE pourront effectuer en français les travaux qui leur seront demandés.

Les étudiants du Master LDF peuvent suivre les modules « Interculturel et langue » et « Introduction à l'enseignement du FLE ».

Voir le livret Master LLCCI

Séminaires de Philosophie

Voir le livret Master Philosophie

Séminaires d'Histoire

Les séminaires des quatre périodes en histoire (ancienne, médiévale, moderne et contemporaine) sont ouverts aux étudiants des autres mentions du master.

La présentation des séminaires, les bibliographies et les modes d'évaluation sont sur le site du département d'histoire.

Équipe de direction

Directrice de l'UFR : Lucie Gournay

Directeurs.rices adjoint.es : Damien Zanone (Moyens), Emmanuel Fureix (Recherche), Clément Duyck & Élisabeth Vialle (Formation et Vie étudiante), Laure Gallouët (Relations internationales)

Responsable administrative : Karine Bellance ra-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 92

Secrétaire de direction : sec.direction-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 32

Scolarité et examens

Accueil

Site Campus centre - bât. i, 1^{er} étage, bureau i2 107

scola-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 79

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h.

Fermé au public les mercredi après-midi et vendredi après-midi.

Les étudiants pourront y trouver les :

- pochettes d'inscription administrative,
- attestations de réussite,
- certificats de scolarité,
- certificats d'assiduité,
- formulaires de demande d'équivalence internes à la Faculté,
- relevés de notes,
- informations concernant les résultats d'examens et les sessions de rattrapage.

Relations internationales

Dans le cadre d'accords de partenariat avec des universités étrangères, vous pouvez réaliser une partie de votre cursus à l'étranger en validant des crédits ECTS suivant le contrat d'études arrêté avant votre départ.

Contact : M. Vincent RONACH, chargé des relations internationales

Site Campus centre - bât. i, 1^{er} étage, bureau i3 102

international-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 66 86

Mme Sylvie DUCAS, coordinatrice pédagogique des relations internationales pour le Département de Lettres (sylvie.ducas@u-pec.fr)

Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP)

Sa mission est d'informer et d'orienter les étudiants dans leur recherche de stage ou d'un premier emploi. Il est chargé de diffuser des offres de stages et d'emplois et accompagne les étudiants dans la signature des conventions. Il entretient des relations avec les acteurs socio-économiques et institutionnels de la région et développe des partenariats.

Contact : M. Nicolas BILET

Site Campus centre - bât. i, 2^{ème} étage, bureau i3 221, baip-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 70 53

Dans le cadre européen, pour le développement de la coopération universitaire et de la mobilité, tous les enseignements sont validés sous forme d'ECTS :

- > Un semestre de master = 30 ECTS
- > Une année de master = 60 ECTS
- > Le master complet = 120 ECTS

● CAPITALISATION DES RÉSULTATS

Tout(e) ECUE ou UE pour lequel l'étudiant a obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne est acquis(e) (capitalisé(e)) sans limitation de durée, mais en cas d'interruption puis de reprise d'études,

les règles de prise en compte d'UE ou d'ECUE validés s'appliquent en fonction du parcours visé, de la date de validation de l'UE ou de l'ECUE et d'une éventuelle nécessité d'une actualisation de connaissances.

● COMPENSATION DES RÉSULTATS

Les résultats sont comptabilisés à quatre niveaux :

- L'ECUE (Élément Constitutif d'Unité d'Enseignement)
- L'UE (Unité d'Enseignement)
- Le semestre
- L'année

À chaque semestre, les notes sont additionnées selon des coefficients déterminés et la moyenne est calculée. Il y a donc « compensation » entre les notes d'un même ECUE, entre les ECUE d'une même UE, entre les UE d'un même semestre et, enfin, entre les deux semestres.

→ L'étudiant.e. n'est pas autorisé.e, dans le but d'augmenter sa note, à se représenter à des UE ou ECUE validés.

Mentions de diplôme

- A partir de 12 > mention Assez bien
- A partir de 14 > mention Bien
- A partir de 16 > mention Très bien
- A partir de 18 > mention Excellent

L'obtention de la Licence est obligatoire pour l'inscription en Master 1.

Cf. article 5 de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master :

« Pour être inscrits dans les formations conduisant au diplôme de master, les étudiants doivent justifier :

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de master
- soit de l'une des validations prévues aux articles L 613-3-4-5 du code de l'éducation. »

Modalités de réinscription en master

La réinscription en 1^{re} ou en 2^e année de master est soumise à l'avis de l'équipe pédagogique, qui apprécie les circonstances exceptionnelles pouvant éventuellement justifier la réinscription. En cas de situation particulière (professionnelle, médicale...), un étudiant peut être autorisé, au préalable, à valider en 2 ans une année de Master.

AGRÉGATION : Concours de recrutement de l'Enseignement Secondaire, se prépare à Bac + 4 (après le Master 1 ou la maîtrise, sous réserve d'obtention du Master 2 au moment de l'admissibilité) ou Bac + 5 (après l'obtention d'un M2 ou pour les titulaires du CAPES).

C.A.P.E.S. : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second Degré : Concours de recrutement des Professeurs certifiés. Se prépare à bac + 4 (après le M1 et sous réserve de l'obtention d'un Master 2 au moment de l'admission).

C.A.P.L.P. : Certificat d'Aptitude au Professorat de Lycée Professionnel (préparé à l'IUFM).

C.R.P.E. : Concours de Recrutement des Professeur.e.s des Écoles (préparé à l'IUFM).

E.C.T.S. : *European credit transfer system* : crédit d'enseignement pour la mobilité européenne. Les ECTS expriment, sous la forme d'une valeur numérique, la quantité de travail que requiert chaque unité de cours (UE ou ECUE). Ainsi, une année académique est fixée à 60 crédits, soit 30 crédits par semestre d'études. Une licence correspond donc à 180 crédits.

E.C.U.E. : Élément constitutif d'une unité d'enseignement (U.E.) (matière).

F.S.D.I.E. : Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes. L'Université a la possibilité, dans certains cas, de rémunérer des étudiants pour des tâches administratives. Se renseigner auprès du service Stages-Emplois (Vie et culture de l'étudiant).

I.U.F.M. : Institut de Formation des Maîtres, chargé de la formation des futurs enseignants tant du primaire que du secondaire. L'IUFM de Créteil fait partie intégrante de l'UPEC. Pour y préparer les concours de l'enseignement, il faut être titulaire de la licence.

Licence : correspond à 6 semestres d'études (3 ans) et à 180 crédits européens.

Master : correspond à 4 semestres d'études (2 ans) et à 120 crédits européens. Le master fait suite à la licence.

Thèse de doctorat : Se prépare en 3 ou 4 ans après le Master 2 recherche. L'inscription "en thèse" est soumise à l'approbation du Professeur qui accepte de la diriger et du Professeur responsable de la Formation Doctorale. La thèse est nécessaire pour postuler à un poste de Maître de Conférences dans une Université, mais ouvre à un nombre grandissant de carrières.

U.E. : Unité d'enseignement homogène comportant éventuellement plusieurs ECUE.

U.F.R. : Unité de formation et de recherche. Dénomination officielle de ce qu'on appelle couramment Faculté.

V.A.E. : Validation des acquis de l'expérience - permet à toute personne engagée dans la vie active d'obtenir tout ou partie d'un diplôme en faisant valoir ses expériences personnelles et/ou professionnelles. En savoir plus : fc-vae@u-pec.fr

V.A.P. : Validation des acquis professionnels - permet à toute personne engagée dans la vie active de faire valoir des expériences professionnelles dans le but de reprendre des études et de candidater à une formation. En savoir plus : fc-vae@u-pec.fr



Secrétariat des Lettres

Campus centre, bâtiment i, 1ère étage, couloir I2, bureau 110

01 45 17 11 41
sec.lettres-llsh@u-pec.fr

Université Paris-Est Créteil

61 avenue du Général de Gaulle, 94010 Créteil cedex
Métro 8 : Créteil Université

 **<http://llsh.u-pec.fr>**